

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

CLÔTURE DU DÉLAI LÉGAL DE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le délai légal de traitement des dossiers de candidatures pour l'élection des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre prochain, a pris fin dimanche à minuit.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 9 Joumada El Ouela 1448 - 20 Octobre 2026 - N° 1413 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LES AGRICULTEURS PALESTINIENS ATTAQUÉS PAR LES COLONS SIONISTES

DES EXPERTS DE L'ONU ALERTENT ET RAPPELLENT LE DROIT À L'ALIMENTATION



Des experts des Nations unies ont alerté, lundi, sur la recrudescence des attaques de colons sionistes contre les agriculteurs palestiniens eux-mêmes ou contre leurs champs de blé ou d'oliviers, appelant à garantir leur protection.

P.16

APPROVISIONNEMENT EN HYDROCARBURES ET ENGRAIS

MOHAMED ARKAB REÇOIT LES DÉPUTÉS DÉ M'SILA ET BOU SAÂDA

M. Mohamed Arkab, ministre d'État et ministre des Hydrocarbures, a reçu hier lundi des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) représentant les wilayas de M'sila et de Bou Saâda, afin d'aborder les préoccupations liées au secteur. C'est ce qu'indique un communiqué du ministère.

P.2

MESURES IMMÉDIATES POUR PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES CITOYENS

DES ASSOCIATIONS ET DES EXPERTS SALUENT LES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



P.3

Des associations nationales et des économistes ont salué, lundi, les mesures immédiates décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour assurer le suivi des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base, les qualifiant de "concrètes et déterminantes" pour préserver le pouvoir d'achat des Algériens et mettre un terme à toutes les formes de monopole et de spéculation sur le marché national.

DÉVELOPPEMENT DES MICRO-ENTREPRISES

L'ANGEM A FINANCÉ 22.000 PROJETS EN 2025

Dans le cadre du développement des micro-entreprises, annoncé récemment lors d'une réunion du gouvernement, et de la dynamique de renforcement de l'accompagnement des promoteurs et de pérennisation de leurs activités, l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) entend mettre en place une mesure de rééchelonnement des financements accordés aux bénéficiaires de crédits.

P.16

APPROVISIONNEMENT EN HYDROCARBURES ET ENGRAIS

MOHAMED ARKAB REÇOIT LES DÉPUTÉS DE M'SILA ET BOU SAÂDA

M. Mohamed Arkab, ministre d'Etat et ministre des Hydrocarbures, a reçu hier lundi des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) représentant les wilayas de M'sila et de Bou Saâda, afin d'aborder les préoccupations liées au secteur. C'est ce qu'indique un communiqué du ministère.

Par Ali Boudefel

Cette rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère en présence de M. Soufiane Faïd, député de la circonscription électorale de la wilaya de M'sila, ainsi que des députés Lahlali Mounir, Souïdi Thameur et Djerida Abdelmalek, de la circonscription électorale de la wilaya de Bou Saâda, s'inscrit dans le cadre de l'examen des préoccupations des

représentants du peuple et de la prise en charge des questions soulevées au niveau local, particulièrement celles liées au secteur des hydrocarbures. Plusieurs préoccupations ont été examinées lors de cette rencontre. Elles portent sur l'approvisionnement et la distribution des engrais agricoles et des produits pétroliers dans les wilayas de M'sila et de Bou Saâda. Il a également été question de la possibilité de doter cette dernière d'une instal-

lation de remplissage et de distribution de bouteilles de gaz butane, ainsi que d'étendre le réseau des stations-service relevant de l'entreprise Naftal, notamment dans les zones reculées et isolées, afin de contribuer à l'amélioration des conditions d'approvisionnement et à la satisfaction des besoins des citoyens, lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, M. Arkab a apporté des éclaircissements concernant les différentes questions et préoccupations soulevées. Il a sou-

ligné que les propositions formulées seront prises en considération et étudiées en coordination avec les services et organismes concernés, en vue de définir les solutions appropriées, en fonction des moyens disponibles. L'objectif : répondre aux besoins des habitants des deux régions, contribuer à l'amélioration des services et renforcer le développement local, conclut la même source.

A.B

COMMUNICATION/MÉDIAS

BOUSLIMANI PARTICIPE AUX TRAVAUX DE LA RENCONTRE NATIONALE DES CADRES DE LA RADIO ALGÉRIENNE

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a participé, lundi, en compagnie du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said et du Directeur général de la Radio nationale, M. Hicham Allali, aux travaux de la Rencontre nationale des cadres de la Radio algérienne, indique un communiqué du ministère. Organisée au Club culturel "Aïssa Messaoudi", au siège central de la Radio, la rencontre a regroupé "les délégués centraux de la Radio, les directeurs des chaînes nationales et thématiques et les directeurs des

radios régionales, lesquels ont passé en revue les principales préoccupations professionnelles et organisationnelles", souligne la même source. La rencontre s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coordination et de la complémentarité entre les différentes structures centrales et régionales de la Radio algérienne, se voulant ainsi une opportunité pour définir les priorités de travail et donner les orientations nécessaires pour améliorer la performance et promouvoir le service médiatique public de la Radio", selon la même source.

RA

SALON ALGÉRIEN DE L'IMMOBILIER "DZ IMMO" LA 3^E ÉDITION DU 22 AU 25 OCTOBRE À ALGER

La société Algeria Exhibitions, filiale du groupe Safex, a annoncé, lundi dans un communiqué, l'organisation de la 3e édition du Salon algérien de l'immobilier "DZ IMMO", du 22 au 25 octobre au Palais des expositions à Alger, avec la participation de plus de 30 exposants. Cette manifestation verra la participation de promoteurs immobiliers, de banques, de compagnies d'assurance, de bureaux d'études techniques et de start-up spécialisées dans le développement d'applications numériques et de services immobiliers. Le Salon algérien de l'immobilier constitue une opportunité pour découvrir les options d'achat, d'investissement et de promotion immobilière en Algérie. Selon les organisateurs, cette édition sera axée sur le renforcement de la confiance entre le client et le promoteur immobilier, à travers la mise en avant de l'importance de la transparence dans la présentation des offres, de la précision des informations relatives aux projets et du respect des engagements contractuels.

Outre des start-up spécialisées dans les aspects juridiques liés aux transactions immobilières, des entreprises ayant développé des applications numériques de services immobiliers seront présentes parmi les exposants, une démarche qui "reflète la présence croissante de la technologie et de l'innovation dans le secteur immobilier algérien, à même de contribuer à faciliter l'accès à l'information et aux services, d'améliorer l'expérience de l'utilisateur et de développer les canaux de communication entre opérateurs et clients", ajoute le communiqué. Le programme du salon prévoit, par ailleurs, l'organisation de journées de formation destinées aux professionnels, axées sur les stratégies de vente immobilière et de publicité et la maîtrise de la finalisation des ventes, de la négociation jusqu'à la signature du contrat, dans le but de renforcer les compétences commerciales. Les portes du salon seront ouvertes aux visiteurs tous les jours de 10h00 à 18h00 au Pavillon Ahaggar du Palais des expositions.

RE

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

LE RECTEUR DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR REÇOIT L'AMBASSADEUR DE L'ETAT DU KOWEÏT

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a reçu, lundi, l'ambassadeur de l'Etat du Koweït auprès de l'Algérie, M. Nawaf Dhaidan Boushaiba, à sa demande, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération scientifique et culturelle entre les deux pays frères, indique un communiqué de Djamaâ El-Djazaïr. Lors de cette rencontre, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a rappelé "la profondeur des liens fraternels et spirituels unissant les deux peuples", saluant "l'initiative de l'Etat frère du Koweït, qui a été

précurseur à offrir un premier fonds d'ouvrages à la bibliothèque de Djamaâ El-Djazaïr lors de sa création". Il a également passé en revue "les perspectives de partenariat avec les structures scientifiques de Djamaâ El-Djazaïr", notamment dans "les domaines de la récitation du Saint Coran et de l'échange de récitants, des programmes de l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques +Dar El Coran+, ainsi que des activités intellectuelles du Centre culturel". De son côté, l'ambassadeur koweïtien a ex-

primé son admiration pour cet imposant édifice civilisationnel, soulignant "l'attachement de son pays à la dynamisation de la coopération scientifique et culturelle et à la consolidation des passerelles de communication, au service des valeurs de solidarité et de modération". Au terme de la rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques, en témoignage des "liens de fraternité et d'estime mutuelle", conclut le communiqué.

RS

TRIBUNAL DE HUSSEIN DEY

MISE EN DÉTENTION PROVISOIRE DE 3 PRÉVENUS POUR VOL D'ACCESSOIRES DE VÉHICULE À GARIDI À ALGER

Le juge d'instruction près le tribunal de Hussein Dey a ordonné, lundi, le placement de 3 prévenus en détention provisoire dans une affaire de vol d'accessoires de véhicule à la cité Garidi à Alger, indique un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Hussein Dey informe l'opinion publique qu'une plainte a été déposée le 28 septembre 2026, auprès des services de sécurité par une victime dont le véhicule de marque Audi A3, de couleur grise, a fait l'objet du vol de ses accessoires, à savoir trois portières (les deux por-

tières arrière et la portière avant côté conducteur), le véhicule étant stationné à la cité Garidi, dans la commune de Kouba (Alger)", précise la même source. "Après l'ouverture d'une enquête sur cette affaire, il s'est avéré que les mis en cause avaient minutieusement planifié l'opération de vol exécutée avec précision et en un temps record, sans attirer l'attention ni laisser de traces, profitant de la nuit et de l'absence de passants sur les lieux", ajoute le communiqué. A l'issue des premières investigations, "les dénommés Douma Youcef (33 ans), Nahi Mehdi (29 ans) et Othmani Kahina (28 ans), ont été présentés,

le 19 octobre 2026, devant le parquet près le tribunal de Hussein Dey, où ils ont été poursuivis, par réquisitoire introductif devant le juge d'instruction, pour association de malfaiteurs en vue de préparer un délit de vol avec circonstances aggravantes, d'effraction, et d'usage d'un véhicule à moteur muni d'une fausse plaque d'immatriculation, conformément aux articles 176, 177 et 353 du Code pénal et à l'article 144 du Code de la route". Après leur audition lors de la première comparution, le juge d'instruction a ordonné le placement des prévenus en détention provisoire, conclut le communiqué.

RS

MESURES IMMÉDIATES POUR PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES CITOYENS

DES ASSOCIATIONS ET DES EXPERTS SALUENT LES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Des associations nationales et des économistes ont salué, lundi, les mesures immédiates décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour assurer le suivi des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base, les qualifiant de "concrètes et déterminantes" pour préserver le pouvoir d'achat des Algériens et mettre un terme à toutes les formes de monopole et de spéculation sur le marché national.

Dans ce cadre, le président de l'Organisation algérienne de défense du consommateur "Himayatec", Mohamed Aissaoui, a souligné, dans une déclaration à l'APS, l'importance de ces mesures visant à assurer un suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base à travers l'ensemble du territoire national, y voyant une "avancée positive" à même de répondre aux préoccupations des consommateurs et de mettre un terme aux pratiques illicites.

Ces mesures devraient contribuer à stabiliser les prix des produits de consommation de base, a-t-il dit, estimant que leur mise en œuvre, notamment l'organisation de l'activité des intermédiaires, la révision des marges bénéficiaires, le renforcement des contrôles sur le terrain et la mise en place d'un mécanisme d'absorption et de stockage des excédents de la production agricole, permettra de "passer du traitement de la hausse des prix à l'anticipation des déséquilibres et à une intervention précoce pour réguler le marché".

Atteindre cet objectif est "l'essence même de la réforme escomptée", laquelle permettra, d'une part, de protéger les producteurs contre les pertes et de préserver leurs équilibres commerciaux et, d'autre part, de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, a-t-il ajouté, relevant l'importance d'impliquer les associations de protection des consommateurs dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre

de ces décisions sur le terrain, en leur qualité de "partenaire clé" dans la détection des anomalies sur le marché et la transmission des préoccupations des citoyens.

De son côté, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulouar, a salué la teneur des orientations données par le président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres, estimant qu'elles sont "importantes" et revêtent une "dimension stratégique" pour l'organisation des réseaux de distribution, la régulation du marché national et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, mais aussi pour la modernisation du système économique en général et du secteur commercial en particulier.

Ces mesures, qui interviennent à quelques mois du Ramadan, constituent une "réponse concrète" aux dysfonctionnements relevés au niveau des chaînes de production, de stockage et de distribution, a-t-il relevé, soulignant que la décision de mettre en place un mécanisme d'achat et de stockage des excédents de production jouera un "rôle central" dans la garantie de la pérennité de l'approvisionnement et de la stabilité des prix à long terme.

Dans un communiqué, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) s'est, elle aussi, réjouie des conclusions de la réunion du Conseil des ministres, saluant les orientations "fermes" du président de la République visant à réguler le marché national

et à lutter contre la spéculation et les dysfonctionnements affectant l'approvisionnement des citoyens en produits de consommation de première nécessité, notamment à travers la mise en place de mécanismes concrets de plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires, afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et d'assurer un équilibre entre les intérêts des producteurs, des opérateurs économiques et des commerçants, d'une part, et les droits des consommateurs, d'autre part.

Ces décisions "marquent une étape essentielle vers l'instauration de règles plus strictes et plus transparentes à même de réglementer le marché et de mettre fin aux pratiques illicites qui exploitent les circuits de distribution des produits pour augmenter les prix et porter préjudice aux consommateurs", a souligné l'Union, assurant qu'elle mobilisera ses structures nationales et locales afin de contribuer à la mise en œuvre de ces orientations, de manière à "renforcer la discipline commerciale et à protéger aussi bien le commerçant respectueux de la réglementation que le consommateur".

Pour sa part, l'économiste Mourad Kouachi a déclaré, à l'APS, que les récentes orientations du président de la République consacrent la transition d'une approche traditionnelle à une nouvelle étape axée sur la numérisation et l'alerte précoce pour garantir la protection du pouvoir d'achat des citoyens.

Cette approche est de nature

à renforcer la décentralisation dans le contrôle, à travers le renforcement des brigades de répression de la fraude au niveau local, en veillant à assurer la transparence dans les transactions tout au long des chaînes de valeur, a-t-il expliqué.

L'économiste Nasserddine Sari a estimé, quant à lui, que les mesures immédiates décidées par le président de la République reflètent "une orientation décisive vers le renforcement de la capacité de l'Etat à anticiper les dysfonctionnements du marché et à les traiter au moment opportun", notant que la stabilité des prix est liée à la régularité des opérations d'approvisionnement, à la transparence des transactions et à l'efficacité de la concurrence, d'où l'importance capitale d'organiser l'activité des intermédiaires, de renforcer le contrôle et de développer une base de données numérique unifiée.

A travers ces nouvelles mesures, l'Etat mise aujourd'hui sur "l'édification d'un système intégré alliant contrôle, données précises, gestion des stocks et coordination locale, appuyés par des indicateurs d'alerte précoce permettant d'intervenir au moment opportun", a-t-il poursuivi, ajoutant que cette orientation a vocation à "renforcer la confiance dans le marché national, à travers l'amélioration de la distribution des produits et la consécration d'un équilibre durable entre exigences de la protection du consommateur et encouragement de la production et de l'investissement".

RA

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

CLÔTURE DU DÉLAI LÉGAL DE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Le délai légal de traitement des dossiers de candidatures pour l'élection des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre prochain, a pris fin dimanche à minuit.

Quelques heures avant cette échéance, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) avait annoncé que le nombre de candidats à l'élection des APW a augmenté de 13,56 %, alors que celui des candidats aux APC a progressé de 22,70 %, par rapport aux précédentes élections locales de 2021.

L'ANIE est chargée de vérifier la conformité des candidatures aux conditions légales, avant de rendre des décisions d'acceptation ou de rejet, conformément à la législation en vigueur.

Les listes ou les candidats dont les dossiers ont été rejetés, sont en droit d'introduire des recours auprès des juridictions compétentes.

La loi organique relative au régime électoral prévoit, en effet, que le rejet de toute candidature ou liste de candidats doit faire l'objet d'une décision juridiquement motivée, qui doit être notifiée dans un délai de 10 jours à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. A défaut, la candidature est réputée acceptée.

La décision de rejet peut faire l'objet d'un recours dans les trois jours suivant sa notification. La juridiction administrative d'appel territoriale compétente statue sur le recours

dans un délai de quatre jours, à compter de la date de son dépôt.

Une fois les décisions définitives rendues, les listes sont complétées et les candidats dont les dossiers ont été rejetés sont remplacés, avant la publication par l'ANIE des listes définitives des candidats. La loi stipule également que la campagne électorale s'ouvre trois semaines avant la date du scrutin et prend fin trois jours avant celui-ci. Il convient de rappeler que les membres des APC/APW sont élus pour un mandat de cinq ans, selon le mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, sans panachage. Ces élections interviennent dans le cadre de la loi relative au nouveau découpage territorial du pays. A ce titre, la détermination des circonscriptions électorales et du nombre de sièges revêt une importance particulière au regard des changements induits par le nouveau découpage.

S'agissant des listes de candidature aux APC et APW, celles-ci doivent comporter un nombre de candidats supérieur de sept au nombre de sièges à pourvoir dans les circonscriptions comptant un nombre impair de sièges,

et de six candidats dans celles comptant un nombre pair de sièges.

Sous peine de rejet, les listes doivent également comporter un tiers de candidates, réserver au moins la moitié des candidatures à des personnes n'ayant pas dépassé l'âge de 40 ans révolus à la date du scrutin et compter au moins un tiers de candidats ayant un niveau d'enseignement universitaire. La condition relative à la représentation des femmes ne s'applique toutefois pas aux communes dont la population ne dépasse pas 20.000 habitants.

Il est à rappeler que les prochaines élections locales s'inscrivent dans le cadre des dispositions transitoires prévues par la loi électorale.

Ainsi, les listes de candidats dans les wilayas nouvellement créées, déposées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques, sont dispensées de la condition relative à la collecte des signatures, dès lors qu'elles remplissent l'une des deux conditions liées aux résultats obtenus par le parti ou à sa représentation dans la wilaya mère, lors des dernières élections.

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

LOUNÈS BOUZEGZA SUIT LES PROJETS DE RACCORDEMENT À CHLEF, MOSTAGANEM ET TLEMCCEN

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présidé hier lundi une réunion de travail consacrée au suivi des projets de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer, notamment dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen. Cette réunion s'inscrit dans l'application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Par Youcef Hamidi

La rencontre intervient dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Conseil des ministres, tenu dimanche. Au cours de cette réunion, le président de la République a ordonné la nécessité de "prendre en charge, dans les plus brefs

délais, l'approvisionnement des wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen en eau de mer dessalée, compte tenu de leur situation prioritaire". L'opération d'extension du raccordement à d'autres wilayas devra, quant à elle, se faire après une étude technique au cas par cas, afin de déterminer avec précision leurs capacités locales en eaux de surface et souterraines,

avant qu'elles ne bénéficient de la technique du dessalement de l'eau de mer.

Dans ce contexte, M. Bouzegza a affirmé l'impératif de parachever les procédures techniques et organisationnelles et de renforcer la coordination entre les différents intervenants pour procéder à la réalisation des projets dans le respect des priorités fixées.

Le ministre a également insisté sur l'importance d'accorder une grande importance à ce projet, au regard de son effet direct sur l'amélioration de l'approvisionnement des citoyens en eau potable, la promotion du service public et le renforcement de la sécurité hydrique nationale, précise le communiqué.

Y.H

DÉVELOPPEMENT DES MICRO-ENTREPRISES

L'ANGEM A FINANCÉ 22.000 PROJETS EN 2025

Dans le cadre du développement des micro-entreprises, annoncé récemment lors d'une réunion du gouvernement, et de la dynamique de renforcement de l'accompagnement des promoteurs et de pérennisation de leurs activités, l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) entend mettre en place une mesure de rééchelonnement des financements accordés aux bénéficiaires de crédits.

Par Malika Azeb

Le processus est en cours de finalisation, a indiqué la directrice de l'ANGEM lors de son passage à l'émission « L'Invité du jour », diffusée par la Chaîne III de la Radio nationale.

L'intervenante a mis en avant les différentes ambitions de l'agence liées au développement de l'économie locale, dont la vulgarisation de ses services à travers le travail de proximité effectué par plus de 900 accompagnateurs au niveau des wilayas, des daïras et des communes. Dans ce contexte, Mme Souad Bendjemil a lancé un appel aux citoyens désireux de créer leurs propres entreprises afin qu'ils se présentent à l'agence pour bénéficier d'une aide à travers la formation, la commercialisation de leurs produits, en plus du financement.

Mme Bendjemil a indiqué que l'ANGEM entend ainsi consolider son rôle dans l'essor de l'entrepreneuriat de proximité, notamment auprès des femmes, des jeunes et des populations rurales, précisant que l'agence a financé 22 000 projets durant l'année 2025.

La responsable de l'ANGEM a souligné que l'agence réceptionne différents projets, mais que la tendance actuelle est orientée vers l'agriculture et l'économie verte, notamment la collecte de plastique, qui se fait de façon informelle.

L'ANGEM propose une offre très intéressante au profit de 1 000 collecteurs financés par l'agence. Celle-ci comprend une formation de qualité en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la

Qualité de vie, le financement de véhicules spéciaux pour le ramassage du plastique, ainsi que leur orientation vers les entreprises de recyclage. Cette procédure vise à lutter contre l'informel et à créer des emplois dans un cadre structuré, a-t-elle ajouté.

Concernant les modes de financement, la directrice de l'ANGEM a indiqué que cette dernière propose deux formules. La première concerne l'acquisition de matières premières, avec des montants allant de 100 000 à 200 000 dinars dans les zones du Sud. La deuxième est destinée à la création de micro-entreprises et peut atteindre un million de dinars pour l'acquisition de matériel, de machines et d'outils professionnels.

Elle a ajouté que ce dispositif est ouvert aux citoyens majeurs, sans limite d'âge, à condition de maîtriser le métier correspondant à l'activité envisagée.

Toutefois, les porteurs de projets peuvent être orientés vers les chambres de l'artisanat ou les structures agricoles en vue d'obtenir une qualification prouvant leur savoir-faire.

Elle a également assuré que l'accompagnement, entièrement gratuit, ne se limite pas au financement. Présente dans toutes les wilayas, daïras et communes du pays, l'agence identifie, grâce à ses sorties de proximité, les porteurs d'idées et leur propose des projets réalisables, adaptés aux potentialités économiques locales, a-t-elle précisé.

Parmi les autres propositions de l'agence figurent les formations en éducation financière et en gestion de

micro-entreprise, qui permettent aux bénéficiaires de mieux gérer leurs ressources et de distinguer leurs dépenses personnelles de celles liées à leur activité, a déclaré l'intervenante. Elle a précisé qu'après le financement, l'ANGEM assure le suivi et l'évaluation des projets afin de favoriser leur pérennité et leur développement.

Mme Bendjemil a également présenté le bilan de l'ANGEM. Elle a fait savoir que 22 000 projets ont été financés durant l'année 2025, tandis que 11 000 projets, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat, ont été financés au premier semestre de l'année en cours, en sus du financement d'autres activités telles que la médecine, la pharmacie et la petite industrie.

Depuis la création de l'ANGEM, un million d'opérateurs toujours en activité ont bénéficié de financements, ce qui a permis la création de 23 000 postes d'emploi.

Mme Bendjemil a également annoncé le lancement de la plateforme « ANGEM Market » avant la fin de l'année 2026. Cette plateforme permettra aux bénéficiaires de commercialiser leurs produits directement auprès des consommateurs.

Son lancement officiel est envisagé d'ici à la fin de l'année 2026, selon les indications fournies par la directrice générale. L'objectif est de prolonger les opportunités offertes par les salons locaux et nationaux et de créer des débouchés commerciaux plus durables pour les produits fabriqués en Algérie.

Cap sur la modernisation et l'exportation

En vue d'améliorer ses services,

M.A

PROJET BALADNA-ALGÉRIE

UN MODÈLE INTÉGRÉ ALLIANT MISE EN VALEUR AGRICOLE, PRODUCTION ET INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ali Khaldi, a affirmé, lundi dans la wilaya d'Adrar, que le projet intégré algéro-qatari "Baladna" pour la production de lait en poudre constitue un modèle intégré de chaînes de valeur, alliant la mise en valeur agricole, la production et l'industrie de transformation.

S'exprimant lors de sa visite d'inspection dans la wilaya pour évaluer l'avancement de cet important projet stratégique, le ministre a indiqué que cet investissement, qui combine l'élevage bovin, la production de fourrages et de maïs, la production de lait en poudre et la production de viande rouge, contribuera à réduire la facture des

importations, en plus de générer des emplois directs et indirects. Il a également souligné que son ministère assumait son rôle en matière d'accompagnement technique du projet, ainsi que le suivi et le contrôle sanitaire et vétérinaire du cheptel.

Et de poursuivre que l'enjeu stratégique du projet est de l'ordre de la souveraineté et ambitionne de faire du Sud de l'Algérie un pôle d'excellence en matière d'investissement agricole, pilier essentiel du renforcement de la souveraineté économique et de la sécurité alimentaire nationale.

Lors de cette visite d'une journée, le ministre, accompagné de cadres centraux du secteur ainsi

que des autorités locales et des responsables du projet "Baladna-Algérie", a inspecté le chantier de construction de l'enclos d'isolement et de mise quarantaine des bovidés, situé à proximité de l'aérodrome d'Adrar, le chantier de construction de l'usine de production de lait en poudre, ainsi que le périmètre agricole consacrée à la maïsiculture sur le territoire des daïras d'Aoulef et de Fenoughil.

Le ministre a reçu d'amples explications sur les différents volets et étapes du projet, concernant le forage de puits, la construction d'étables, la culture fourragère et la réalisation de diverses installations.

RE

SIDI BEL ABBÈS

VERS UNE PRODUCTION DE 35 TONNES DE TILAPIA ROUGE

Dans le cadre du renforcement de l'économie locale et de l'aquaculture, la wilaya de Sidi Bel-Abbès vise une production d'environ 35 tonnes de tilapia rouge, soutenue par des mesures d'encouragement et une stratégie de commercialisation directe au profit du consommateur.

Par Hamida Indja

Selon la Direction de la pêche et de l'aquaculture, ce dimanche, la quantité de tilapia rouge produite dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès atteindra environ 35 tonnes avant la fin de cette année, grâce aux projets d'aquaculture réalisés dans plusieurs communes de la wilaya.

D'après le directeur du secteur, Mustapha Ilyas, ces prévisions de production s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer l'activité aquacole et à augmenter le nombre de producteurs locaux. Il a indiqué que les producteurs concernés peuvent bénéficier d'une prime d'encouragement pour la production de tilapia rouge, fixée à 50 dinars par kilogramme, conformément aux règles de la loi de finances pour 2024.

Dans ce cadre, la direction du secteur travaille, en collaboration avec la Chambre de la pêche maritime, à organiser la vente de ce produit sur le marché local, notamment



dans les points de vente officiels, en accord avec les organismes concernés. Cette action s'inscrit dans la stratégie « du producteur au

consommateur », dans le but d'assurer de bonnes conditions de vente et de proposer ce produit aux citoyens à des prix raisonnables.

De plus, la station d'élevage de poissons de la commune de Tabia continue d'aider le secteur à travers la production d'alevins et l'amélioration des techniques d'élevage. Elle a enregistré une production d'environ 50 000 alevins de tilapia rouge, en plus de la réussite d'expériences sur la production locale de poissons reproducteurs. La station a également reçu des équipements techniques modernes, comme un système fermé de recirculation de l'eau, ce qui permet de mieux gérer la consommation d'eau et d'offrir de meilleures conditions de production. Ces équipements renforcent aussi les capacités dans la recherche scientifique et la formation technique des équipes spécialisées, ce qui aide à améliorer l'élevage de poissons et à fournir au marché local des produits de consommation de meilleure qualité.

H.I

ORAN

DISTRIBUTION PROCHAINE DE 250 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS À BOUTLELIS ET SIDI BENYEBKA

Deux-cent-cinquante (250) logements publics locatifs (LPL) devraient être distribués dans les prochains jours dans les communes de Boutlelis et de Sidi Benyebka, dans la wilaya d'Oran, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Les services des deux communes ont publié, à la fin de la semaine dernière, les listes nominatives provisoires des bénéficiaires de ces logements, en leur accordant un délai de huit jours au maximum pour introduire d'éventuels recours, conformément à la réglementation en vi-

gueur.Ce programme porte sur un quota de 150 logements publics locatifs dans la commune de Boutlelis et de 100 logements du même type dans celle de Sidi Benyebka, ont précisé les mêmes services.

Les travaux de réalisation de ces logements sont achevés, y compris ceux relatifs aux aménagements extérieurs, qui ont notamment porté sur la réalisation d'espaces verts et d'aires de jeux pour enfants.Ces logements sont également dotés des équipements et infrastructures nécessaires, notamment des établissements éducatifs et des services de proximité, afin d'assurer un cadre de vie adapté aux futurs bénéficiaires.

Pour rappel, plus de 7.400 logements, toutes formules confondues, ont été distribués en juillet dernier à travers les communes de la wilaya, à l'occasion de la célébration de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale.

Lors d'une précédente réunion des services de la wilaya d'Oran, il avait également été décidé de distribuer 5.226 logements à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, dont 2.350 logements publics locatifs et 2.876 logements promotionnels aidés (LPA), selon la même source.

RR

TISSEMSILT PLUS DE 197 000 OVINS VACCINÉS CONTRE LA CLAVELÉE

Par Ali Boudefel

La vaccination de plus de 197 000 ovins contre la variole du mouton (clavelée) vient d'être achevée par l'inspection vétérinaire de la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris lundi auprès de la DSA.

L'inspecteur vétérinaire, Brahim Bournene, a précisé que cette campagne, lancée au début du mois de juin et achevée récemment, a permis de vacciner 197 865 têtes ovines dans les différentes communes de la wilaya, après que la direction a obtenu 200 000 doses de vaccin auprès du ministère de tutelle. Il a ajouté que cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures préventives adoptées par le ministère de tutelle afin d'accompagner les éleveurs et de préserver la santé du cheptel. Il a souligné que la campagne a été menée par une trentaine de vétérinaires du secteur privé, conventionnés avec la direction dans le cadre du mandat sanitaire, et qu'elle a bénéficié à près de 1 900 éleveurs répartis sur les 22 communes de la wilaya.

Le responsable a également indiqué que, durant cette campagne, les vétérinaires ont prodigué aux éleveurs plusieurs conseils et recommandations pratiques, portant notamment sur la nécessité de respecter les mesures sanitaires et préventives permettant de préserver la santé du cheptel et de limiter la propagation des maladies.

Ils ont également appelés à renforcer leur coopération avec la DSA et ses services au niveau des dairas de la wilaya, ainsi qu'à signaler tout symptôme de maladie observé chez les ovins.

Par ailleurs, M. Bournene a fait savoir qu'une autre campagne de vaccination contre la rage se poursuit. Lancée le 28 septembre dernier, elle est menée par les vétérinaires relevant de l'inspection vétérinaire au niveau des exploitations agricoles de la wilaya, à la suite de la réception par les services concernés de 1 600 doses de vaccin auprès du ministère de tutelle.

A.B

EL TARF OUVERTURE DE JOURNÉES LITTÉRAIRES DE POÉSIE CLASSIQUE ET MELHOUN

Des journées littéraires dédiées à la poésie classique et populaire (Melhoun) se sont ouvertes dimanche, à la bibliothèque principale de lecture publique Mabrouka-Belkacem, d'El Tarf wilayas.

Brahim Douim, directeur de la bibliothèque de lecture publique qui a initié l'événement, a précisé, en marge de l'ouverture de cette manifestation de deux jours organisée sous le slogan "La littérature au cœur de l'Algérie" que ces journées s'inscrivent dans le cadre de la commémoration du 65e anniversaire des manifestations sanglantes du 17 octobre 1961 et dans le cadre des efforts déployés pour préserver le patrimoine culturel national et renforcer les valeurs liées à la mémoire nationale".

Le premier jour de cette manifestation, organisée sous l'égide de la direction de la culture et des arts, a été marqué par des lectures poétiques spécialement dédiées au souvenir du 17 octobre et à plusieurs autres questions liées à la société algérienne.

Il a également été question de la place de la poésie classique et Melhoun dans la préservation de la mémoire nationale et de l'identité culturelle nationale, ainsi que de leur rôle dans la transmission des valeurs authentiques, la documentation des étapes historiques et l'évocation des combats glorieux de la nation.

Un certain nombre de participants ont souligné, dans des déclarations recueillies par l'APS, que les poésies classique et populaire ont toujours joué un rôle important dans la transmission des événements historiques aux générations, et dans la préservation de la mémoire nationale.

De nombreuses déclamations poétiques sont attendues au 2e jour de cet événement culturel qui sera marqué par une visite des principaux sites touristiques et culturels, tels que la réserve naturelle de Tonga et le musée du corail d'El Kala.

RR

NAAMA LANCEMENT DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT URBAINS

Des travaux d'aménagement urbain ont été lancés récemment au niveau de 14 cités d'habitation dans plusieurs communes de la wilaya de Naâma, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUC), chargée de superviser ces opérations.

Selon la même source, ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des habitants et à embellir les villes. Ils concernent quatre quartiers d'habitat rural groupé dans la commune d'Aïn Benkhelil, ainsi que les quartiers Dhelâa 1 et Dhelâa 2, un ensemble de 36 habitations rurales groupées et le quartier Colonel-Lotfi, dans la commune d'Aïn Sefra.

Les opérations portent également sur le lotissement social de 3.500 lots et le quartier El-Istiqlal, dans la commune de Mécheria, le lotissement de 2.640 lots dans la commune de Naâma, le quartier El-Karia, à Kalaa Cheikh Bouamama, dans la commune de Moghrar, ainsi que les lotissements de 360 lots dans la commune de Djeniene Bourezg et de 80 lots dans celle de Mekmen Benamar, a précisé la même source. Les travaux prévus portent notamment sur le revêtement des routes, la réalisation de réseaux d'assainissement, l'installation de poteaux d'éclairage public, ainsi que l'aménagement de places publiques et d'espaces verts. Le coût global de ces projets s'élève à 200 millions de dinars. Leur réception est prévue au cours du mois de décembre prochain, a-t-on indiqué.

RR

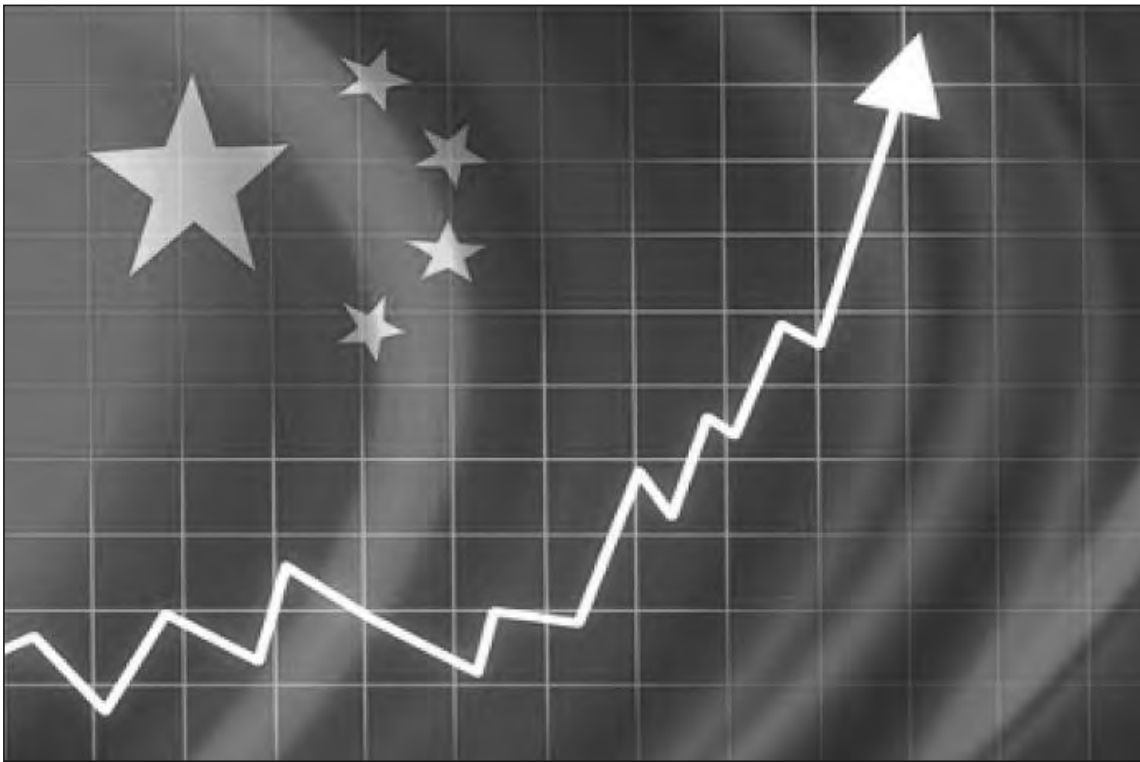
CROISSANCE CHINOISE SAUVÉE PAR LA TECH ET L'IA

Au troisième trimestre de cette année 2026, la Chine a enregistré une croissance de 4,5 % par rapport à l'année dernière. C'est une petite amélioration par rapport au trimestre d'avant, qui permet au pays de rester dans la fourchette basse des objectifs fixés par le gouvernement, qui espère une hausse de 4,5 % à 5 % pour toute l'année.

Par Rihab Taleb

Même si cet objectif est pour l'instant respecté, il s'agit du score de croissance le plus bas depuis des décennies pour l'Empire du Milieu. Loin des années fastes où la croissance dépassait facilement les 6 ou 7 % par an, ceci montre bien que le pays traverse une période difficile.

Avant la publication officielle, un groupe d'économistes interrogé par une agence de presse s'attendait à un résultat un peu plus faible, autour de 4,4 %. La Chine a finalement fait un peu mieux, confirmant qu'elle essaie de sortir doucement de la zone de turbulences. Au deuxième trimestre, la croissance n'avait été que de 4,3 %, ce qui représentait le niveau le plus bas depuis plus de trois ans. Malgré ce léger soulagement, les dirigeants politiques restent très prudents. Mao Shengyong, un haut responsable du Bureau national des statistiques, a reconnu ouvertement que la situation internationale est compliquée et instable, que les habitants ne consomment pas assez à l'intérieur du pays, et que de gros problèmes historiques restent à régler. Il a insisté sur le fait qu'il est urgent de réveiller la consommation locale, car pour l'instant, c'est surtout le commerce avec l'étranger qui tire l'économie vers le haut. Quand on regarde de plus près les chiffres du mois de septembre, on réalise que l'économie chinoise vit dans un grand écart permanent entre les difficultés des familles et la superforme de certaines usines. D'un côté, les ventes dans les magasins et les supermarchés, qui montrent si les habitants achètent des choses pour leur quotidien, ont augmenté de 1,1 % sur un an. C'est une bonne surprise pour les marchés financiers, car les analystes de Bloomberg ne prévoyaient que 0,5 %, et c'est la plus forte hausse depuis le mois de mars. Mais les experts appellent à la prudence, une fois qu'on enlève l'effet de l'inflation, c'est-à-dire la hausse des prix de la vie de tous les jours, les gens n'ont pratiquement pas acheté plus qu'avant, et la consommation stagne, voire baisse un tout petit peu. Les ménages préfèrent garder leur argent de côté. De l'autre côté, la fabrication de produits dans les usines, la production industrielle, tourne avec une belle hausse de 5,5 % sur un an. Cette vitalité s'explique par une demande mondiale énorme pour les nouvelles technologies. La Chine profite à fond



du boom mondial et de l'intelligence artificielle en vendant par millions des ordinateurs ultra performants, des puces électroniques sophistiquées et du matériel indispensable pour les grands centres de données à travers le monde. Cette réussite commerciale est si forte que la Chine est bien partie pour battre son propre record historique d'excédent commercial, c'est-à-dire la différence gigantesque entre ce qu'elle vend et ce qu'elle achète aux autres pays, après avoir déjà atteint le chiffre fou de 1 200 milliards de dollars l'an dernier. Le secteur de l'immobilier, qui a longtemps permis aux familles d'investir leurs économies et aux villes de financer leurs projets, traverse toujours une crise très dure avec des promoteurs en faillite et des millions de logements inachevés, ce qui bloque les projets et mine complètement le moral des citoyens. À cela s'ajoutent le chômage qui touche énormément de jeunes diplômés ne trouvant pas de travail à la hauteur de leurs études, la baisse générale des prix qui inquiète les entrepreneurs, et la dette géante accumulée par les collectivités locales à travers le pays. Un nouveau pro-

blème est venu tout compliquer, la guerre contre l'Iran a provoqué un choc énergétique terrible. Comme la Chine est le plus grand acheteur de pétrole brut au monde, elle subit la flambée des prix du carburant, ce qui rend la fabrication des produits plus coûteuse et réduit les bénéfices des entreprises.

Pour s'en sortir, le gouvernement essaie de changer sa façon de faire et de réinventer son modèle. L'idée officielle est de viser une croissance plus intelligente et plus verte, en misant sur les technologies de pointe comme les voitures électriques, les panneaux solaires et l'intelligence artificielle, plutôt que de chercher uniquement à produire en très grande quantité des objets bas de gamme comme c'était le cas par le passé. En fin septembre, les autorités ont d'ailleurs annoncé un grand plan d'aide avec des coups de pouce pour les crédits immobiliers, des baisses d'impôts et des prêts bancaires facilités pour les entreprises innovantes. Cependant, tout le monde ne croit pas à l'efficacité totale de ces mesures. D'un côté, certains analystes pensent que la fin de l'année sera meilleure grâce à ces coups de pouce de

l'État. De l'autre, des institutions comme le Fonds monétaire international préfèrent la jouer prudente et ont baissé leur prévision de croissance pour la Chine à 4,5 %, à cause de la hausse du pétrole et des incertitudes qui pèsent sur l'économie.

²Cette situation commence à agacer fortement les autres grands pays du monde, à commencer par les États-Unis et l'Union européenne. Ces derniers voient leur propre balance commerciale se creuser dangereusement face à la Chine, c'est-à-dire qu'ils achètent beaucoup plus de produits chinois qu'ils ne parviennent à leur vendre en retour, ce qui détruit des emplois dans leurs propres industries locales. Ils font de plus en plus de pressions politiques sur Pékin et menacent régulièrement de mettre en place des taxes douanières très élevées. Leur objectif est d'obliger la Chine à compter un peu plus sur ses propres citoyens pour consommer, et à cesser d'inonder le marché mondial avec ses produits vendus à bas prix, afin de rendre le commerce international plus juste pour tout le monde.

R.T

CONCESSIONS, RAFFINAGE ET INTRODUCTION EN BOURSE LES PILIERS DE LA NOUVELLE STRATÉGIE PÉTROLIÈRE EN ANGOLA

Par Nawal Bordji

L'Angola veut ancrer son industrie pétrolière dans la durée. Le pays d'Afrique centrale fait avancer plusieurs chantiers en parallèle : exploration, valorisation des ressources et investissements dans le raffinage. Pour accélérer l'exploration et attirer plus d'investissements, l'Angola prévoit de réformer son système d'attribution des concessions pétrolières et gazières. Il entend abandonner les cycles pluriannuels d'appels d'offres, ouvrir plus de 100 blocs — principalement en onshore — et ramener de 6 à 3 mois le délai d'attribution des concessions. Ces mesures s'inscrivent dans un plan de développement des hydrocarbures sur 25 ans, dont l'adoption est attendue avant fin 2026.

Présentée par Alcides Andrade, membre du Conseil d'administration de l'Agence nationale du pétrole, du gaz et des biocarburants (ANPG), cette réforme doit modifier les conditions dans lesquelles les compagnies accèdent aux ressources du pays. L'ouverture au marché de nouveaux blocs d'exploration doit commencer après l'adoption du plan.

Le changement ne se limite pas à l'accélération des procédures. L'ANPG entend aussi différencier les conditions contrac-

tuelles selon les caractéristiques et le profil de risque des blocs. Les gisements matures ou marginaux ne seraient pas soumis aux mêmes modalités que les ressources à terre ou les blocs situés en eaux profondes.

Cette approche doit tenir compte de la diversité des projets proposés aux investisseurs. En adaptant les conditions d'attribution au profil des ressources, les autorités espèrent encourager les compagnies à engager de nouvelles opérations d'exploration, ce qui rendrait l'amont plus dynamique. L'objectif est de parvenir à davantage de forages afin de soutenir la production sur le long terme.

Rappelons que l'Angola a récemment bénéficié d'engagements d'investissement de plusieurs milliards de dollars de groupes comme TotalEnergies et Eni. Le pays extrait actuellement environ 1 million de barils de pétrole par jour, et l'augmentation du nombre de puits d'exploration pourrait contribuer à accroître ce volume dans les prochaines années.

La réforme ne garantit toutefois pas seule ce résultat. Les effets sur la production dépendront des ressources découvertes et de leur développement.

La révision des concessions est évoquée alors que Sonangol, la compagnie pétrolière nationale, prépare aussi une nouvelle étape de son développement. À l'occasion de son

50e anniversaire, l'entreprise a réaffirmé son engagement en faveur d'une introduction en Bourse. Son administrateur exécutif, Osvaldo Inácio, a expliqué le mercredi 14 octobre, pendant l'African Energy Week (AEW) à Cape Town, que la compagnie travaille à améliorer la performance de ses actifs afin que les futurs actionnaires puissent espérer un rendement satisfaisant.

Une posture qui explique son regain d'intérêt pour l'exploration, la production, mais aussi le raffinage. Fin septembre, la société a annoncé que la raffinerie de Lobito est achevée à environ 26 %, après 1,6 milliard USD investis, avec une mise en service envisagée pour 2029. Elle a aussi signalé des avancées satisfaisantes dans la construction de la première phase de la raffinerie de Cabinda, qui représente une capacité de 30 000 barils par jour, tandis qu'un complexe pétrochimique est à l'étude.

La réforme des concessions et la préparation de l'IPO répondent à des démarches distinctes, mais éclairent deux dimensions de l'avenir du secteur en Angola : les conditions d'accès aux ressources et la performance des actifs qui doivent les valoriser. L'enjeu est de créer les conditions d'une exploration plus active, et de développer les activités pétrolières sur un horizon de plusieurs décennies.

N.B

EMEUTES EN FRANCE

BATAILLE POLITIQUE ET MÉDIATIQUE
AUTOUR DE LA REPRÉSENTATION
DE LA COLÈRE POPULAIRE

La controverse suscitée par des propos tenus samedi sur une chaîne de télévision locale, lors de la couverture des violences accompagnant les manifestations, a ravivé les critiques contre les amalgames associant les auteurs de dégradations à l'Islam et aux populations issues de l'immigration. Au centre d'une bataille politique et médiatique, la contestation sociale française voit des personnalités politiques et intellectuelles dénoncer des tentatives d'ethnicher et de communautariser la colère populaire, au moment où les autorités ont reconnu les défaillances du dispositif de maintien de l'ordre. Le risque : détourner le débat des revendications sociales à l'origine de la mobilisation.

Par Karim-Akli Daoudi

La polémique porte sur une intervention de Bruno Pomart, ancien policier du RAID (unité d'élite de la police) devenu consultant pour cette chaîne locale, qui a semblé employer l'expression "révolutionnaires d'Allah" en commentant les images des violences. Une séquence qui ne passe pas inaperçue. Dans leur stratégie de défense, la chaîne et son consultant tentent de nier que de tels propos aient été tenus. L'intéressé conteste cette interprétation, affirmant avoir fait référence à des révolutionnaires "à la Che Guevara". La chaîne évoque des propos "qui prêtent à confusion", tout en indiquant que l'interprétation contestée ne correspondait pas à la version de son intervenant.

Rapidement relayé sur les réseaux sociaux, l'extrait suscite de nombreuses réactions. Thomas Portes, député de La France insoumise (LFI), dénonce des propos qu'il qualifie d'islamophobes. Le journaliste Amine Snoussi critique également cette séquence. "Ils veulent dresser les Français les uns contre les autres pour sau-

ver l'ordre social (...). Leur procédé est clair. Ethnicher la colère sociale et importer leur fantasme de guerre des civilisations dans la lutte sociale", analyse Youcef Aqira, conseiller municipal (LFI). Le politologue Pascal Boniface dénonce lui aussi des propos "clairement islamophobes", contestant la version avancée par l'intervenant concerné.

Au-delà de la controverse sur les mots effectivement prononcés, cette séquence ouvre un débat sur le risque de présenter une mobilisation sociale à travers une religion, alors que les revendications initiales concernent notamment le pouvoir d'achat, les conditions d'étude et les services publics. Cette controverse intervient dans un contexte où les violences commises en marge des manifestations ont largement pris le dessus dans le débat public, éclipsant les revendications des participants aux rassemblements pacifiques. Stéphane Sirot, historien spécialiste des mouvements sociaux, met en garde contre cette confusion : "la tentation existe, notamment au sein du pouvoir politique, de faire l'amalgame entre les manifesta-

tions pacifiques et les actes violents", ces derniers contribuant à la "délégitimation d'un mouvement social". Il critique également le recours récurrent à la notion de "violences urbaines" dans le discours gouvernemental, estimant que cette lecture peut conduire à privilégier l'intimidation et la répression plutôt que la recherche d'un compromis avec les acteurs sociaux.

La polémique sur la lecture identitaire de la contestation se double d'une crise de confiance sur la capacité des autorités à anticiper les violences et à garantir le droit de manifester. Lundi, le président français Emmanuel Macron a reconnu des "défaillances en matière de renseignements et de prévoyance", sans toutefois proposer de solution concrète aux revendications soulevées lors des manifestations du 17 octobre. Le ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez, a de son côté reconnu une "perte de contrôle" des forces de l'ordre dans certaines villes et un manque d'anticipation dans le déploiement des effectifs. Les maires des plus grandes villes ont exigé lundi des réponses du gouvernement sur ce qu'ils qualifient de

manque de préparation des forces de sécurité.

À six mois de l'élection présidentielle, les violences de samedi dernier alimentent les affrontements entre les différentes forces politiques. Le Rassemblement national (RN) accuse La France insoumise (LFI) d'avoir contribué aux débordements, tandis que Jean-Luc Mélenchon et plusieurs élus rejettent ces accusations et mettent en cause la gestion gouvernementale de la crise, qu'ils tiennent pour unique "responsable du chaos", dénonçant une stratégie de "pourrissement" de la situation.

Le débat autour de la contestation dépasse ainsi la seule question de l'ordre public : il porte également sur la manière dont les revendications populaires sont représentées, interprétées et exploitées dans la perspective de l'échéance électorale. La crise actuelle met à l'épreuve la capacité des autorités à rétablir l'ordre public sans alimenter les fractures sociales et identitaires, alors que les revendications liées au pouvoir d'achat et aux services publics restent au cœur de la contestation.

KAD

COUVRE-FEU DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA CAPITALE

Un couvre-feu a été instauré par les autorités françaises dans certains quartiers de Paris, de lundi à 23H00 au mardi à 6H00 (21H00 à 4H00 GMT) après les violences et les pillages ayant ciblé samedi et dimanche plusieurs secteurs de la capitale.

Le couvre-feu "interdit strictement toute présence dans les zones de la place de la Répu-

blique et du secteur des Halles", dans le centre de Paris.

"La sécurité de tous rend ces dispositions nécessaires pour rétablir la paix publique à laquelle une minorité de délinquants a gravement porté atteinte", a souligné la Préfecture de police de Paris.

Selon la même source, le Préfet de police

de Paris, Patrick Faure, a pris plusieurs arrêtés pour "interdire les manifestations à partir de 20H00 hier lundi jusqu'à 6H00 ce mardi dans certains quartiers de la capitale et instaurer un couvre-feu dans des secteurs plus restreints, dont la place de République, à partir de 23H00".

RI

DES FONDS PUBLICS BRITANNIQUES UTILISÉS PAR DES SOCIÉTÉS LIÉES À ABOU DHABI

L'ENQUÊTE EST EN COURS

Des investissements liés à Abou Dhabi au Royaume-Uni font l'objet d'un examen accru après la révélation de l'octroi de prêts d'un montant de 55 millions de livres sterling, provenant de fonds publics britanniques, à des sociétés contrôlées par Cheikh Mansour Ben Zayed Al Nahyane, vice-président des Emirats, vice-Premier ministre et propriétaire du club de football Manchester City, soulevant des interrogations sur la transparence du financement et les critères d'octroi de prêts à des groupes d'investissement liés à de hauts responsables émiratis.

Le quotidien britannique "The Guardian" a révélé que trois sociétés finalement contrôlées par Cheikh Mansour ben Zayed avaient bénéficié, en 2017, de ces prêts provenant d'un fonds géré par l'Autorité combinée du Grand Manchester (Greater Manchester Combined Authority), afin de contribuer au financement du projet immobilier "Manchester Life", qui prévoyait la construction de 6.000 logements dans la ville.

Ces révélations relancent les interrogations sur les raisons

pour lesquelles des sociétés liées à une personnalité émiratie disposant d'une fortune et d'une influence considérables ont pu bénéficier de financements publics, plutôt que de recourir aux sources de financement privées accessibles aux grands groupes d'investissement.

L'affaire prend une dimension plus sensible à la lumière des informations publiées par le journal britannique "The Mail on Sunday" concernant l'ampleur du financement accordé à Abu Dhabi United Group (ADUG), lié à Cheikh Mansour, dans le cadre d'un dispositif de financement immobilier.

Le journal, citant une lettre adressée par un promoteur immobilier de Manchester à la ministre britannique du Logement, a indiqué que les prêts accordés au groupe représentaient, en mars 2026, environ 97 % d'un dispositif d'investissement financé par les contribuables et destiné aux promoteurs immobiliers.

Il a ajouté que "si ce pourcentage venait à être confirmé par les documents financiers officiels, il révélerait une concentration exceptionnelle des

financements au profit d'un seul groupe et soulèverait de sérieuses questions quant à l'égalité de traitement entre les bénéficiaires de fonds publics".

Les critiques ne portent pas uniquement sur le montant des financements.

Selon le journal, le promoteur immobilier a également exprimé des inquiétudes quant à l'éventualité de conditions de prêt préférentielles, à l'absence d'obligations imposant au groupe de construire des logements abordables répondant aux besoins de la population, ainsi qu'à l'absence alléguée des vérifications nécessaires avant l'octroi des fonds. L'importance de cette affaire dépasse le montant des prêts, sachant que le fonds de l'Autorité combinée du Grand Manchester a injecté près d'un milliard de livres sterling dans des projets portés par une cinquantaine de promoteurs immobiliers depuis 2015.

"The Guardian" a rapporté les critiques formulées par John Leech, président de la commission de contrôle et d'examen de l'autorité, concernant le manque de clarté des procédures de sé-

lection des bénéficiaires. Celui-ci s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles des entreprises apparemment prospères recourent à des fonds publics, alors qu'elles sont présumées avoir accès à d'autres sources de financement.

Selon la même source, John Leech a annoncé que la Commission examinerait le fonctionnement du fonds afin de renforcer la transparence et de clarifier les critères sur la base desquels les prêts sont accordés.

Ces faits soulèvent des interrogations sur les relations entre les responsables des autorités locales et les groupes d'investissement liés à Abou Dhabi, en particulier lorsque ces relations concernent des décisions permettant à ces groupes d'accéder à des fonds publics.

Cette affaire met en lumière l'autre facette de l'influence émiratie, lorsque les intérêts financiers prennent le pas sur les exigences de transparence et l'intérêt général, et que la richesse devient un instrument d'expansion de l'influence au-delà des frontières.

RI

AUDIO SANS FIL

VERS UN SON BLUETOOTH DE MEILLEURE QUALITÉ

Écouter de la musique en Bluetooth sans sacrifier la qualité du son pourrait bientôt devenir une réalité. Le Bluetooth SIG prépare un nouveau standard capable de transmettre davantage de données, mais cette évolution nécessitera de nouveaux appareils et ne verra pas le jour avant 2027.

Par Yakout Abina

Le Bluetooth se prépare à évoluer pour offrir un son de meilleure qualité. L'objectif est de permettre l'écoute de musique en haute définition, voire sans aucune perte de qualité par rapport au fichier d'origine. Toutefois, les utilisateurs devront encore patienter. Initialement attendue plus tôt, cette évolution n'arrivera finalement qu'en 2027 et nécessitera de nouveaux équipements, les appareils actuels n'étant pas compatibles.

Aujourd'hui, écouter de la musique avec des écouteurs ou un casque Bluetooth, implique souvent des compromis en matière de qualité audio, le son est généralement compressé afin de pouvoir être transmis sans fil. Cette compression peut entraîner une légère perte de qualité, même si celle-ci passe souvent inaperçue pour la plupart des utilisateurs.

Pour améliorer la situation, certaines marques comme le LDAC de Sony ou l'aptX Lossless de Qualcomm, ont déjà développé leurs propres solutions. Le problème est qu'elles ne fonctionnent pas toujours avec tous les appareils. Un casque compatible avec une technologie particulière ne pourra pas forcément en profiter avec n'importe quel smartphone.

Le Bluetooth Special Interest Group (SIG), l'organisme chargé du développement de la norme, veut justement mettre fin à cette situation. Lors d'une conférence tenue le 15 octobre à Tokyo, il a détaillé sa feuille de route pour un futur standard audio haute résolution et sans perte. Une première avancée technique est prévue dès novembre 2026, avant une mise en œuvre plus large programmée pour 2027.



L'idée est de mettre au point une solution commune que l'ensemble des fabricants pourra adopter. Pour y parvenir, la technologie bénéficiera d'une vitesse de transmission nettement supérieure.

Concrètement, davantage d'informations pourront circuler chaque seconde entre un smartphone et un casque. Plus le volume de données transmis est important, plus la qualité du son peut être élevée.

Cette évolution repose sur une nouvelle technologie appelée Bluetooth LE HDT. Grâce à elle, le débit pourrait être

presque quatre fois supérieur à celui du Bluetooth Low Energy actuel. Cela ouvrirait la voie à la transmission de fichiers audio beaucoup plus riches en informations.

Un nouveau système de compression, baptisé HLC, est également en préparation. Son rôle sera de transmettre la musique avec une qualité proche de celle du fichier original, voire sans perte de données dans certains cas.

Cependant, cette avancée a un inconvénient, les appareils actuels ne pourront pas en profiter. Une simple mise à jour logicielle ne suffira pas. Les

futurs smartphones, écouteurs et casques devront embarquer de nouveaux composants spécialement conçus pour prendre en charge cette technologie.

En clair, même si le Bluetooth s'apprête à franchir une étape importante dans le domaine de l'audio sans fil, les consommateurs devront attendre plusieurs années avant d'en profiter. Les premiers appareils compatibles ne sont pas attendus avant 2027, et leur adoption par les fabricants prendra probablement encore un certain temps.

Y.A

JUSTICE À LA MANIÈRE IA ANTHROPIC PROPOSE SA PROPRE RÉGULATION À WASHINGTON

C'est un peu comme si un prévenu proposait à un juge la peine à laquelle il souhaiterait être condamné. Anthropic, le créateur de l'assistant d'IA Claude, propose aux élus américains son propre texte pour encadrer l'intelligence artificielle. Faute de loi fédérale, cette initiative offrirait à Washington la possibilité de bloquer un modèle dangereux, mais seulement avec l'aval d'un juge. Selon le texte dévoilé par Politico, Washington pourrait bloquer un modèle en cas de risque imminent de provoquer plus de 50 morts ou blessés graves, ou plus d'un milliard de dollars de dégâts, et ce uniquement avec l'accord d'un juge.

Le projet imposerait aussi aux développeurs de « tester les modèles les plus puissants », d'être « transparents auprès du public » sur leurs résultats, de les « soumettre à une évaluation indépendante » et de « maintenir un solide programme de sécurité », a indiqué un porte-parole ce vendredi 16 octobre.

Sous Donald Trump, la politique

américaine en matière d'IA repose essentiellement sur des décrets et des engagements volontaires des entreprises, afin de ne pas ralentir un boom qui porte l'économie du pays. Divisé, le Congrès n'a rien voté à ce jour sur le sujet, devenu brûlant après les révélations de l'été dernier sur une série d'incidents de sécurité causés par des IA de pointe, dont certaines ont échappé au contrôle de leurs concepteurs. Anthropic, bannie du Pentagone par l'administration Trump en février, a ensuite été contrainte en juin par Washington de suspendre pendant près de trois semaines ses modèles les plus avancés.

Pas question de ralentir selon Donald Trump

« Notre proposition donne aussi au gouvernement fédéral la capacité de bloquer ou de dissuader les déploiements dangereux des modèles les plus puissants », a déclaré le porte-parole de l'entreprise, dont les relations avec l'administration Trump

se sont récemment réchauffées. Le patron d'Anthropic, Dario Amodei, a appelé l'industrie à ralentir à la mi-septembre, craignant qu'un groupe d'agents d'IA soit capable de « prendre le contrôle de l'intégralité d'internet » d'ici six à douze mois. Donald Trump a qualifié de « forces négatives » les multiples appels à ralentir. David Sacks, son ancien conseiller pour l'IA, accuse Anthropic d'utiliser la réglementation pour entraver ses concurrents. Le texte proposé primerait aussi sur certaines lois des États, comme celle en vigueur en Californie. En juin, Anthropic écrivait qu'« en l'absence d'une loi fédérale forte, les États devraient conserver la pleine autorité pour légiférer ». Charlie Bullock, du centre de réflexion Institute for Law & AI, a salué sur X un texte « plutôt raisonnable », « plus que ce qu'ont fait les autres laboratoires ». Il le juge toutefois « plus faible » que le FRONTIER Act, une proposition de loi concurrente présentée cet été à la Chambre des représentants.

SNO

ONU VOTE HIER LUNDI AU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LES RISQUES NUMÉRIQUES POUR LES ENFANTS

Le Conseil de sécurité des Nations unies devait voter, hier, lundi, sur un projet de résolution portant sur l'impact des technologies numériques sur les violations graves perpétrées à l'encontre des enfants.

Présenté par la Grèce, le texte souligne la nécessité de doter les enfants des connaissances numériques nécessaires pour identifier les risques et prévenir les violations.

Les six violations graves recensées par le Conseil de sécurité sont le recrutement et l'utilisation d'en-

fants, les meurtres et les mutilations, les viols et autres formes de violences sexuelles, les attaques contre les écoles et les hôpitaux, les enlèvements ainsi que le refus d'accès à l'aide humanitaire. Le projet de résolution exhorte également les États membres à renforcer la mise en œuvre de leurs obligations au titre du droit international afin de prévenir ces violations. Il les appelle à élaborer de meilleures pratiques pour répondre aux atteintes commises au moyen des technologies numé-

riques, facilitées par celles-ci ou aggravées par leur utilisation, ainsi qu'à renforcer la coopération avec les fournisseurs de services numériques afin de protéger les enfants contre les contenus et les communications inappropriés ou préjudiciables. Ce vote intervient dans un contexte de préoccupations croissantes concernant l'exploitation des réseaux sociaux et des plateformes numériques à des fins de recrutement d'enfants dans les conflits armés.

R.S.H.T

L'IA N'A VRAIMENT PAS LA COTE DÉPÔT DE PLAINTE CONTRE OPENAI

Par Salim Nait Ouguelmim

On s'y attendait : huit États américains portent plainte contre OpenAI. Selon eux, ChatGPT aurait incité certains utilisateurs, notamment de jeunes adolescents, à se faire du mal ou à faire du mal à autrui.

Reuters présente cette offensive comme la plus importante action coordonnée jamais menée par des États contre une entreprise d'intelligence artificielle. Chaque État a saisi ses propres tribunaux, mais tous ont annoncé leur démarche d'une seule voix — une situation très rare. Les accusations, elles, sont particulièrement graves. Les États reprochent à la maison mère de ChatGPT de vanter la sécurité de son intelligence artificielle tout en connaissant ses risques. « OpenAI nuit aux enfants et ment aux habitants de l'Iowa », a déclaré la procureure générale de l'État, Brenna Bird. Selon elle, l'entreprise présente son chatbot comme sûr, alors qu'il « donne des conseils médicaux dangereux, encourage des gens à nuire à autrui et pousse au suicide, tout en jouant leur faux ami ». Elle évoque notamment le cas d'un adolescent texan mort d'une overdose après avoir reçu un conseil hasardeux du chatbot. OpenAI aurait voulu « être la première sur le marché » et aurait avancé à toute vitesse, « même en sachant qu'elle faisait du mal aux enfants », affirme-t-elle.

En Arkansas, le procureur général Tim Griffin estime que l'assurance affichée par ChatGPT a pour conséquences « des vies perdues et des personnes blessées ». L'Arizona accuse également l'entreprise d'avoir conçu son produit pour attirer les jeunes et les retenir « le plus longtemps possible », afin de recueillir leurs données personnelles « au profit commercial de l'entreprise ».

La plainte du Kansas formule un reproche similaire : les produits auraient été conçus de manière à « laisser les consommateurs dans l'ignorance de leur vraie nature ». Les États s'appuient aussi sur des études qui indiqueraient que ChatGPT « dégrade l'esprit critique » et « encourage para-

S.N.O

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

LA MODERNISATION CONDITION SINE QUA NON

À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation 2026, l'Algérie a réaffirmé son engagement en faveur de la sécurité alimentaire à travers la modernisation du secteur agricole et le recours accru à l'innovation. Face aux effets du changement climatique et aux incertitudes des marchés mondiaux, les pouvoirs publics misent sur la recherche, les nouvelles technologies et le développement des filières stratégiques afin de renforcer la production nationale et réduire la dépendance aux importations.

Par Chaïmaa Sadou

La sécurité alimentaire demeure l'un des principaux défis de l'Algérie. Intervenant lors de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation, placée cette année sous le thème « L'innovation aujourd'hui, l'alimentation de demain », le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a présenté les grandes orientations adoptées pour accompagner la transformation du secteur et répondre à une demande alimentaire en constante progression.

Dans ce contexte, l'innovation est appelée à jouer un rôle central. Selon le ministre, elle constitue désormais un outil indispensable pour améliorer les rendements agricoles, préserver les ressources naturelles et renforcer la résilience du système alimentaire face aux aléas économiques et climatiques. Le ministre a d'ailleurs insisté sur le fait que « l'innovation n'est plus une simple option », mais bien « un élément essentiel de nos politiques alimentaires », dans un contexte international marqué par l'accélération des mutations économiques.

Cette démarche s'appuie sur plusieurs dimensions complémentaires. Sur le plan technologique, il s'agit notamment de développer l'agriculture de précision grâce aux données satellitaires, aux plateformes géospatiales et à l'intelligence artificielle pour assurer un meilleur suivi des terres et des cultures. L'approche repose également sur la formation et l'accompagnement des agriculteurs afin de faciliter leur accès aux connaissances scientifiques et techniques.

Les autorités entendent aussi adapter les dispositifs réglementaires aux évolutions du secteur et encourager de nouveaux mécanismes de financement permettant aux petits producteurs d'investir davantage et de mieux valoriser leurs productions. La recherche scientifique demeure, par ailleurs, un levier majeur à travers l'amélioration des semences et la sélection de variétés plus résistantes aux contraintes climatiques.

L'État poursuit également son soutien aux filières stratégiques, notamment céréalières, à travers l'extension des superficies cultivées et



irriguées, l'amélioration de la gestion des ressources hydriques ainsi que le renforcement des capacités de stockage et de distribution. L'objectif est d'accroître la production nationale tout en réduisant progressivement le recours aux importations alimentaires. Cette dynamique est particulièrement visible dans les régions du Sud, où les projets agricoles connaissent un développement soutenu. L'extension des cultures céréalières et maraîchères dans plusieurs wilayas témoigne de la volonté de valoriser les potentialités nationales et d'attirer de nouveaux investissements dans le secteur. Le ministre a en outre souligné l'importance accordée au développement de la recherche et de l'innovation, considérées comme des instruments essentiels pour bâtir un système alimentaire intégré, capable de

s'adapter aux mutations économiques internationales et aux défis environnementaux.

Au-delà des efforts publics, les autorités rappellent que la sécurité alimentaire relève d'une responsabilité partagée. Agriculteurs, chercheurs, opérateurs économiques, organisations professionnelles et partenaires internationaux sont appelés à contribuer à la consolidation de la souveraineté alimentaire nationale. Face aux défis climatiques et aux mutations économiques mondiales, l'Algérie poursuit ainsi sa stratégie de modernisation agricole fondée sur l'innovation, la recherche et la valorisation des ressources locales. Une orientation qui vise à construire un modèle agricole plus performant, durable et résilient, tout en renforçant la sécurité alimentaire du pays.

C.S

COP17 SUR LA BIODIVERSITÉ

LES ETATS APPELÉS À ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS ENGAGEMENTS

Les Etats sont appelés à intensifier leurs efforts pour enrayer l'érosion de la biodiversité et mobiliser les financements nécessaires à sa protection, à l'occasion de la 17e Conférence des Parties (COP17) à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, ouverte lundi à Erevan, en Arménie.

Réunissant les représentants des 196 Parties à la Convention sur la diversité biologique, pour deux semaines de travaux, cette conférence vise notamment à évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté en 2022, et à identifier les mesures nécessaires pour atteindre ses objectifs d'ici à 2030.

"Au cours des deux prochaines semaines, notre mission consistera à surmonter les divergences, à parvenir à un consensus et à veiller à ce que la COP17 aboutisse à des résultats", a affirmé lundi le président de la COP17 et ministre arménien de l'Environnement, Hambardzum Matevosyan, dans un discours lors de la cérémonie d'ouverture de l'événement. Selon un premier bilan présenté à l'approche de cette rencontre, la majorité des 23 objectifs fixés accusent un retard, notamment ceux liés à la réduction des subventions néfastes à la nature et à la mobilisation des ressources financières en faveur des pays en développement.

"Collectivement, nous ne sommes pas encore sur la bonne voie", a reconnu

le Premier ministre arménien, Nikol Pashinian, appelant à redoubler d'efforts pour concrétiser les engagements internationaux.

De son côté, la secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique, Astrid Schomaker, a rappelé que des milliards de personnes sont affectées par les conséquences de la perte de biodiversité, insistant sur l'urgence d'accélérer l'action internationale.

Les discussions porteront également sur le déficit de financement mondial consacré à la biodiversité, dans un contexte marqué par les contraintes budgétaires et le recul de l'aide publique au développement.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à davantage d'action et de volonté politique, dénonçant notamment les subventions aux énergies fossiles, estimées à 2.600 milliards de dollars par an.

La COP17 intervient à un moment crucial pour la protection des écosystèmes, alors que la dégradation des forêts et des récifs coralliens, l'extinction des espèces et l'aggravation des catastrophes naturelles renforcent la nécessité d'une réponse internationale coordonnée.

Les résultats de cette conférence seront notamment évalués à travers la capacité des Etats à transformer leurs engagements politiques en mesures concrètes et en progrès mesurables.

R.ENV

ESPAGNE

DE FORTES PRÉCIPITATIONS FONT DEUX MORTS

De fortes pluies suivies d'inondations ont fait au moins deux morts dans l'est de l'Espagne, ont annoncé lundi les autorités qui ont appelé la population de la région de Valence à rester chez elle et éviter tout déplacement. Des vidéos diffusées par l'Agence météorologique de Valence montraient des rues transformées en véritables torrents, emportant des véhicules dans plusieurs localités des provinces de Valence et d'Alicante.

"Il est impossible de circuler, vous devez rester chez vous. Il y a des pluies intenses et continues qui provoquent d'importantes inondations", a demandé le responsable des situations d'urgence de la région de Valence, Juan Carlos Valderrama.

Une personne est décédée à Sagunto, ont indiqué les autorités locales dans la nuit de dimanche à lundi, tandis que plus au nord, en Catalogne, les pompiers ont recensé le décès d'une femme tombée dans un ruisseau.

Un précédent bilan faisait état d'un mort

"Depuis la nuit dernière jusqu'à maintenant, il est

tombé plus de 500 litres par mètre carré (50 cm, ndlr) dans certaines zones.

Alors, s'il vous plaît (...) suivez les recommandations, car nous avons beaucoup de personnes piégées" qui attendent d'être secourues, a mis en garde le même responsable. Les services de secours et des soldats de l'unité de l'armée spécialisée dans les situations d'urgence étaient mobilisés pour évacuer des personnes dont les maisons avaient été inondées et qui s'étaient réfugiées sur les toits.

Selon les scientifiques, le changement climatique intensifie les intempéries qui frappent généralement l'est de l'Espagne en automne, la mer absorbant la chaleur pendant l'été, ce qui accroît l'évaporation et entraîne des précipitations de plus en plus fortes.

Selon l'agence météorologique espagnole, le mois de septembre 2026 a été le plus chaud jamais enregistré dans l'Espagne péninsulaire, qui vient également de vivre l'été le plus chaud de son histoire entre juin et août.

R.ENV

POUR DES GUIDES TOURISTIQUES COMPÉTENTS DEUX SESSIONS DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS À OULED DJELLAL ET MILA

Deux sessions de formation pour les guides touristiques ont été lancées avant-hier dans les wilayas d'Ouled Djellal et de Mila, où ces formations ont porté notamment sur les premiers secours, les techniques d'évacuation et les opérations de sauvetage.

Par Ikram Haou

L'ouverture de cette session de formation a eu lieu dans la wilaya d'Ouled Djellal, en application de la convention conclue entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et la Direction générale de la Protection civile. Elle a été présidée par des responsables, notamment le directeur du tourisme et de l'artisanat, M. Moussa Boucherit, accompagné du directeur de wilaya de la Protection civile, le lieutenant-colonel Mohamed Khelfaoui.

Dans ce cadre, le directeur du tourisme et de l'artisanat, M. Moussa Boucherit, a déclaré que cette formation est organisée dans le cadre des efforts visant à valoriser la culture, à la prévenir et à la sécuriser de tout empêchement ; cela se réalise à travers le renforcement de la préparation des guides touristiques à la prise en charge des différentes situations d'urgence, a souligné M. Boucherit.

Il a ajouté que cela servait à garantir la sécurité des touristes et des visiteurs lors de leurs activités et excursions touristiques.

De plus, le directeur de la Protection civile, M. Khelfaoui, a indiqué que cette session de formation durerait cinq jours, que des spécialistes l'encadreraient et que les participants obtiendraient, en plus de la formation elle-même, des attestations de formation.

En parallèle, la wilaya de Mila a connu aussi une session de formation, organisée à la bibliothèque principale de lecture publique M'Barek-Ben Salah, au profit de 36 guides touristiques agréés.

Le directeur du tourisme et de l'artisanat, M. Yahiaoui Ben Salem, a déclaré que la session de formation s'inscrit dans le programme national de formation du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, dans le but de consolider les connaissances et les compétences des guides touristiques et de les préparer à



intervenir dans diverses situations.

En outre, il a souligné que ce type de formation permettrait aux guides qui accompagnent les touristes de connaître et de maîtriser les principes fondamentaux des premiers secours. De son côté, le directeur local de la Protection civile, le lieutenant-colonel Rabie Oumaouche, a précisé que cette importante formation est encadrée par un médecin et quatre cadres du secteur, afin d'apprendre aux participants les principaux gestes de premiers secours et les méthodes

à adopter pour porter assistance aux personnes victimes d'accidents. En somme, les guides touristiques ont salué l'organisation de cette session de formation ; parmi eux, le guide touristique Rachid Boutalaa a indiqué que la formation aide à renforcer les connaissances et les capacités des guides touristiques pour jouer leur rôle, qui dépasse la présentation des atouts et des potentialités touristiques, vers la préservation de la sécurité des touristes.

I.H

OCTOBRE ROSE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À L'IMPORTANCE DU DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), agence de Sétif, a lancé lundi une campagne de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, qui se poursuivra jusqu'au 29 octobre courant, selon un communiqué de cette agence.

Cette campagne, organisée dans le cadre des activités d'Octobre rose, vise à renforcer la sensibilisation sanitaire des femmes et à les encourager à effectuer régulièrement des examens médicaux, compte tenu de leur importance pour permettre un diagnostic précoce et améliorer les chances de traitement et de rétablissement, indique le communiqué.

Cette initiative constitue également une occasion de mettre en lumière le

rôle de la CNAS dans la prise en charge des personnes atteintes de cancer et l'accompagnement dont elles bénéficient, notamment à travers la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création d'une carte spécifique au profit des malades atteints de cancer non affiliés à la sécurité sociale.

Cette mesure a permis à plus de 184 citoyens de bénéficier des médicaments destinés à leur traitement, conformément aux procédures en vigueur, ajoute la même source.

Dans le même contexte, la CNAS joue un rôle important dans la prise en charge des séances de radiothérapie au profit des patients atteints de cancer âgés de moins de 18 ans, dans le

cadre des conventions conclues avec les établissements hospitaliers spécialisés. Cette démarche s'inscrit dans la concrétisation des orientations du président de la République visant à garantir une prise en charge adaptée à cette catégorie de patients et à alléger les charges supportées par leurs familles, souligne le communiqué.

A travers cette campagne, l'agence de Sétif réaffirme son engagement à poursuivre ses efforts en matière de sensibilisation et de prévention, à faire connaître aux assurés sociaux et à leurs ayants droit les droits dont ils disposent, ainsi qu'à accompagner les patients et à les orienter vers les dispositifs de prise en charge accessibles, ajoute le communiqué.

RS

AGRICULTURE PROTECTION SANITAIRE DES AGRUMES, THÈME D'UNE JOURNÉE DE VULGARISATION

"La protection sanitaire des agrumes contre la mouche méditerranéenne des fruits" a été au centre d'une journée de vulgarisation organisée, lundi à Ghardaia, à l'initiative de la Chambre locale d'agriculture (CA), pour sensibiliser les producteurs aux risques liés à ce ravageur et aux moyens de lutte contre sa propagation.

Cette rencontre, abritée par une exploitation agricole, vise à faire connaître les caractéristiques de la mouche méditerranéenne des fruits, les risques qu'elle présente pour les

récoltes d'agrumes, ainsi que les méthodes de prévention et de lutte, a indiqué à l'APS le secrétaire général (SG) de la CA, Bahri Chebihi.

Elle constitue également une occasion de renforcer les connaissances des producteurs en matière de bonnes pratiques phytosanitaires pour préserver les récoltes et améliorer sa qualité, a-t-il ajouté.

La femelle de cet insecte pond ses œufs dans les fruits, où les larves se développent en se nourrissant de la pulpe, occasionnant des dégâts aux récoltes, a expliqué le chef du service

d'appui technique à l'antenne régionale de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV), Abdellah Hakimi.

Selon les organisateurs, cette journée de vulgarisation s'inscrit dans le cadre des efforts de la CA de Ghardaia dans le but d'orienter les agriculteurs et leur assurer un accompagnement technique adapté, contribuant ainsi à l'amélioration des rendements, à la protection des cultures et à la préservation de la qualité des produits agricoles.

RS

EPIDÉMIE D'EBOLA UN HUITIÈME CAS AU KENYA

Un nouveau cas d'Ebola a été confirmé dimanche au Kenya, a indiqué un haut responsable du ministère de la Santé, portant le total à huit cas dont un décès dans le pays.

Ce nouveau cas est un homme de 49 ans qui a notamment présenté des symptômes de fièvre, maux de tête et des douleurs musculaires, a indiqué le directeur de la Santé du ministère, Patrick Amoth.

"Il ne s'agit pas d'un professionnel de santé à proprement parler, mais d'un agent de service auprès des patients", s'occupant par exemple du linge, nettoyage des chambres, a-t-il précisé dimanche soir.

Cet homme avait été placé en quarantaine le 9 octobre. Il a probablement été exposé au virus dans la chambre du premier patient kenyan, a aussi expliqué M. Amoth.

Le Kenya a déclaré le 6 octobre un premier cas et un premier décès d'Ebola sur son territoire, un homme d'affaires d'une quarantaine d'années qui vivait en République démocratique du Congo (RDC), où une épidémie a été déclarée en mai.

Ce premier malade kenyan était tombé malade environ un mois auparavant, avait été soigné en RDC, avant de voyager vers la capitale ougandaise, Kampala, puis vers Nairobi le 3 octobre, où il est décédé le 5 octobre. Parmi les sept personnes qu'il a infectées au Kenya, trois sont ses proches, les quatre autres travaillaient dans l'hôpital où il a été soigné à Nairobi. Tous sont dans un état "stable" selon M. Amoth.

Les autorités sanitaires kényanes ont indiqué samedi avoir recensé 130 cas contacts du premier patient, parmi lesquels 128 ont été tracés et placés en quarantaine.

En RDC, l'épidémie a passé la barre des 9.000 cas, pour 4.381 décès, selon un bilan des autorités sanitaires congolaises en début de semaine dernière.

RS

GYMNASTIQUE/MONDIAUX 2026

KAYLIA NEMOUR SURVOLE LES QUALIFICATIONS À ROTTERDAM

La championne olympique algérienne Kaylia Nemour a fait une excellente entrée hier lundi aux Championnats du monde de gymnastique artistique de Rotterdam, en prenant provisoirement les rênes du concours général individuel et de sa spécialité, les barres asymétriques.

Pour ses débuts dans la compétition, la gymnaste de 19 ans a surclassé ses concurrentes lors de la 5e subdivision des qualifications. Au concours général (All-Around), Nemour s'est emparée de la première place avec un total impressionnant de 55,999 points, devançant les Américaines Skye Blakely (55,465 points) et Claire Pease (54,432 points). Sur son agrès de prédilection, les barres asymétriques, l'Algérienne a magistralement tenu son rang de reine olympique en dominant le classement avec une note de 14,933 points. Elle s'est également illustrée à la poutre en décrochant un solide



score de 14,133 points (4e place provisoire), se plaçant en excellente posture pour se qualifier pour les finales. Sur le plan collectif, l'équipe nationale féminine, qui signait une participation historique, pointe pour l'instant au 10e rang avec 151,495 points. Les qualifications se poursuivent à Rotterdam avant le début des grandes finales mondiales programmé dès ce mardi. Six athlètes algériens participent aux Mondiaux de gymnastique artistique: Adam Cogat, Djenna Laroui, Louna H'Mames Moallic, Sihem Hamidi, Lena Khenoun et la championne olympique Kaylia Nemour.

R.S

FOOT / ALGÉRIE

DÉBUT DU CINQUIÈME MODULE DE LA FORMATION CAF PRO

La Direction technique nationale de la Fédération algérienne de football (FAF) a lancé, lundi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), le cinquième module (2e groupe) de la formation pour l'obtention de la licence CAF PRO, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur technique national, Ali Moucer, qui a souhaité la bienvenue aux stagiaires tout en présentant les principaux axes de ce module.

Cette formation, correspondant au plus haut niveau de certification d'entraîneur sur le continent africain, est encadrée par Belhassen Malouche, instructeur de la FIFA et responsable du développement pour la région Afrique du Nord, ainsi que par Amer Chafik, formateur élite de la CAF. Le contenu de ce module aborde plusieurs théma-

tiques majeures, notamment le profil de l'entraîneur professionnel en tant que leader et manager, ses exigences, ainsi que sa capacité d'adaptation au football moderne et à la diversité culturelle.

Un volet spécifique est également consacré à l'entraînement des gardiens de but, avec un accent particulier sur l'utilisation moderne du jeu au pied et les solutions tactiques associées.

Sur le plan pratique, le programme inclut l'étude des principes offensifs et défensifs contemporains, en s'appuyant sur les dernières grandes compétitions internationales, telles que la Coupe du monde et la Coupe d'Afrique des nations.

Ce cinquième module prend fin jeudi et s'inscrit dans un parcours de formation composé de dix modules au total.

R.S

BOXE/CHAMPIONNATS DU MONDE U19 (4^E JOURNÉE) BAHRI ET BELHAIDOUCHE QUALIFIÉS AUX 8ES DE FINALE

Les boxeurs algériens Besma Bahri (-57 kg) et Riadh Belhaidouche (-50 kg) se sont qualifiés pour les 8es de finale de la deuxième édition des Championnats du monde de World Boxing, qui se déroulent du 16 au 27 octobre 2026 au Centre sportif méditerranéen de Budva, au Monténégro. La jeune boxeuse s'est magistralement qualifiée pour les 8es de finale après s'être imposée face à son homologue serbe, Jovana Devetakovic. L'Algérienne sera opposée à l'Ouzbèke Robiya Ravshova, vendredi.

De son côté, Belhaidouche a imité sa compatriote en décrochant son précieux sésame pour les 8es de finale de sa catégorie, confirmant la bonne forme des athlètes algériens en ce début de compétition.

La compétition se poursuit ce lundi avec l'entrée en lice de Smail Sahraoui pour un face-à-face crucial en 16es de finale face au Hongkongais Chit Fung Liem. Son coéquipier Mohamed Monncef Benmaazouz retrouvera l'Ouzbek Zulfikor Adkhamjonov pour les 16es.

Conduite par l'entraîneur national Ibrahim Bourenane, la sélection algérien prend part aux Mondiaux de Budva avec 14 athlètes (9 garçons et 5 filles).

Pour rappel, cet événement planétaire réunit plus de 550 boxeurs venus de 75 pays. Les phases éliminatoires s'étaleront sur toute la semaine avant d'attaquer les demi-finales le 25 octobre et les grandes finales programmées le 27 octobre 2026.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (7E JOURNÉE) LE DERBY USM ALGER-CR BELOUIZDAD AVANCÉ AU SAMEDI 24 OCTOBRE

Le derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, initialement prévu le jeudi 29 octobre, a été avancé au samedi 24 octobre 2026 à 17h45, au stade du 5-Juillet-1962, pour le compte de la 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette rencontre a été avancée en raison de la non-tenue des matchs des deux formations algé-

roises lors du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

L'instance nationale a invité les deux clubs ainsi que l'ensemble des parties concernées à prendre toutes les dispositions nécessaires pour se conformer à cette nouvelle programmation.

Engagée en Coupe de la Confédération, l'USM Alger a reçu une correspondance officielle de la

CAF confirmant le retrait du club équato-guinéen de Panthers FC du deuxième tour préliminaire, ainsi que la qualification officielle du club algérois pour la phase de groupes.

Dans la même compétition, la rencontre devant opposer l'AS Douanes de Mauritanie au CR Belouizdad a été reportée à une date ultérieure.

R.S

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2026

L'ALGÉRIE PRÉSENTE AVEC 41 ATHLÈTES ET 17 DISCIPLINES

L'Algérie prendra part aux Jeux olympiques de la jeunesse, prévus à Dakar (Sénégal) du 31 octobre au 13 novembre 2026, avec une délégation de 72 membres, dont 41 athlètes, représentant 17 disciplines sportives, a annoncé le président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad, lors d'une conférence de presse animée ce lundi au siège de l'instance olympique.

R.S

FOOT/COUPE DE LA CONFÉDÉRATION L'USM ALGER QUALIFIÉE OFFICIELLEMENT À LA PHASE DE GROUPES

La direction de l'USM Alger a reçu une correspondance officielle de la Confédération Africaine de Football (CAF), confirmant le retrait du club équato-guinéen des Panthers FC du deuxième tour préliminaire, ainsi que la qualification officielle pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération de la CAF. "L'USM Alger informe les supporters de l'équipe, l'ensemble des médias ainsi que l'opinion publique sportive, qu'il a reçu une correspondance officielle de la Confédération Africaine de Football (CAF), confirmant le retrait du club de The Panthers du deuxième tour préliminaire qualificatif pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération de la CAF 2026-2027, en raison de contraintes financières.",

peut-on lire sur le communiqué du club algérois publié lundi sur ses réseaux sociaux.

En conséquence, la Confédération Africaine de Football a confirmé l'annulation des deux confrontations (aller et retour) entre les deux équipes, actant ainsi la qualification officielle de l'USM Alger pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération de la CAF. La formation équato-guinéenne des Panthers FC avait annoncé, samedi soir, son retrait du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération 2026-2027, en raison de difficultés financières devenues insurmontables.

Dans leur communiqué, les Panthers FC détaillent les difficultés qui ont progressivement épuisé

leurs ressources : l'absence de stade homologué par la Confédération africaine de football (CAF) en Guinée équatoriale a contraint le club à organiser ses rencontres à l'étranger, avec des dépenses importantes liées aux déplacements, à l'hébergement, à la location des stades et à l'organisation des matchs.

Champion en titre de l'édition 2026, l'USMA a été exemptée du premier tour préliminaire. De leur côté, les Panthers FC ont créé la surprise au premier tour en éliminant les Béninois de l'ASPAC FC. Battus 3-1 à l'aller, les Equato-Guinéens se sont brillamment imposés 4-2 au Bénin lors de la manche retour.

RS

Boxe/
14 pu
Budva

29^e ÉDITION DU SILA
1567 ÉDITEURS DE 51 PAYS
ATTENDUS

La 29^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) se tiendra du 28 octobre au 7 novembre au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger). Elle réunira 1.567 maisons d'édition représentant 51 pays, dont le Royaume d'Arabie saoudite, invité d'honneur de cette édition. L'annonce a été faite lundi à Alger par le commissaire du Salon, Mohamed Iguerb.

Par Halim Dardar

Lors d'une conférence de presse animée à la Bibliothèque nationale d'Algérie (El Hamma), en présence de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, M. Abdallah Ben Nasser Al-Bassiri, de responsables d'organismes nationaux et de cadres du ministère de la Culture et des Arts, M. Iguerb a précisé que l'édition 2026, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, verra la participation de "1.567 éditeurs représentant 51 pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie, ainsi que des Etats-Unis d'Amérique, dont 350 exposants algériens, 554 arabes et 663 exposants étrangers du reste du monde". Placée sous le slogan "Demain entre les pages d'un livre" et supervisée par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, cette édition proposera "près de 300.000 titres de livres dans les différents genres littéraires, intellectuels et scientifiques" ainsi que "994 activités culturelles, littéraires et intellectuelles", avec "220 écrivains d'Algérie, du monde arabe,



d'Afrique, d'Europe et des Etats-Unis d'Amérique". Parmi les nouveautés, M. Iguerb a notamment annoncé l'aménagement, pour la première fois, au sein du pavillon "Gourara", d'un espace réservé à "l'Histoire et à la Mémoire". Celui-ci intégrera les techniques de projection lumineuse en trois dimensions (Mapping), permettant

aux visiteurs d'explorer des étapes de l'histoire et de la mémoire de l'Algérie à travers des dispositifs de présentation novateurs. Afin de soutenir les jeunes créateurs et de réunir les conditions propices à l'émergence de nouveaux talents, le Salon prévoit également la 3^e édition du Prix "Mon premier livre", destiné aux

jeunes auteurs. Par ailleurs, le "Prix de la traduction" est lancé pour la première fois afin de récompenser le meilleur traducteur algérien. S'agissant de la participation du Royaume d'Arabie saoudite en qualité d'invité d'honneur, le commissaire du Salon a souligné qu'il s'agit là d'"une étape importante pour renforcer les liens culturels et historiques unissant les deux pays et consolider les passerelles de communication entre leurs créateurs et leurs intellectuels". Il a annoncé la préparation d'un "riche programme culturel qui s'étalera sur plusieurs jours, avec la participation d'une pléiade d'écrivains, de penseurs et de poètes saoudiens". Dans son allocution, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite a remercié l'Algérie d'avoir choisi son pays comme invité d'honneur. Il a souligné que ce choix témoigne de la "profondeur des liens fraternels unissant les deux pays et les deux peuples frères", ainsi que de "la volonté des dirigeants des deux pays de promouvoir la coopération bilatérale et de renforcer les relations dans tous les domaines, notamment culturel".

H.D

SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL
OUVERTURE À KHENCHELA DU SALON
NATIONAL DU TISSAGE ET DU TAPIS

Le salon national du tissage et du tapis s'est ouvert dimanche à la maison de la culture Ali Souaïhi de Khenchela avec la participation de 45 artisans représentant 11 wilayas du pays sous la supervision du wali, Salim Harizi accompagné du directeur du tourisme et de l'artisanat, Abdelhaim Benmazouz. Les artisans exposent divers modèles de tapis de sol et décoratifs, de kachabia de Djelfa et d'Ouled Djellal et multiples autres produits de tissage des wilayas participantes au salon qui se poursuivra jusqu'au 22 octobre courant. Dans une déclaration à l'APS, le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Khenchela a indiqué que le but du salon organisé en coordination avec la chambre locale de l'artisanat et des métiers et la direction de la culture et des arts est "de valoriser le patrimoine immatériel et de promouvoir le patrimoine local des wilayas du pays". Cette manifestation, a-t-il ajouté, est une opportunité pour

les artisans tisserands de commercialiser et promouvoir leurs produits. Ce salon verra l'organisation mardi d'une journée d'étude animée par universitaires et des maîtres artisans spécialisés en tapisserie au profit des artisans et intéressés par ce pan du patrimoine, selon la même source. Pour Mme Hakima Athmani, présidente de l'association El Anwar pour l'artisanat et les métiers de Khenchela, qui a exposé des modèles du tapis de Babar a souligné que "ce tapis représente l'identité algérienne profonde et son tissage constitue un métier reçu hérité par les habitants de la région de leurs aïeux". Elle a également estimé que le tapis de Babar est "un produit authentique à base de laine colorée de teintures naturelles extraites de la peau des grenades, de diverses fleurs et d'arbres et ses motifs sont inspirés de la beauté de la nature et de la femme", relevant que le tissage

de ce tapis recourt à des outils traditionnels dont El Meghzal (fuseau), El Kerdache (cardes) et El Mocht (peigne). Artisan tapissier de la wilaya de Ghardaïa, Abdelaziz Bayoub, a indiqué que sa participation à cette manifestation est une occasion pour mettre en exergue l'authenticité des différents tapis de la région du M'zab dont les traditions de tissage sont transmises d'une génération à une autre. De son côté, Fatiha Sakhraoui, artisane de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a considéré que "cette rencontre favorise l'échange d'expériences entre artisans de différentes wilayas et constitue un espace d'écoulement de nos produits artisanaux et d'exploration des opportunités de distribution sur le marché national et à l'étranger dans le cadre de la stratégie de l'Etat d'accompagner les artisans, de protéger et de valoriser le patrimoine immatériel national".

RC

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA
PRÉSENTATION DE LA PIÈCE ITALIENNE "PAGLIACCI DE
RUGGERO LEONCAVALLO"

La pièce de théâtre "Pagliacci de Ruggero Leoncavallo" (les clowns), de la compagnie italienne "TIR Opera Urbana" a été présentée dimanche soir dans le cadre de la 15^e édition du Festival international du théâtre de Bejaia (FITB). Présentée au théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh" de Bejaia, cette œuvre a marqué la troisième soirée de la compétition du festival, captivant le public par une interprétation mêlant jeu théâtral et expression lyrique. Mise en scène par Lucia Falco, cette adaptation s'inspire de l'opéra Ruggero Leoncavallo, créé en 1892, et explore les passions humaines à travers l'histoire d'une troupe de comédiens iti-

nérants, où la jalousie, la trahison et les tensions finissent par transformer une représentation théâtrale dans la tragédie. La mise en scène de cette pièce mêlant théâtre, chant lyrique, musique et arts visuels, revisite cette œuvre emblématique du verisme italien, un mouvement littéraire et artistique né en Italie à la fin du XIX^e siècle. Par ailleurs, le public découvrira pour la 4^e soirée du festival de ce lundi, la pièce théâtrale "la graine de la discorde" de la compagnie du théâtre académique de l'école nationale de l'art et métier de la culture du Sénégal.

RC

RENCONTRE
CINÉMATOGRAPHIQUE DE
RUSICADA DE SKIKDA
UN ATELIER "PETIT
CINÉASTE" POUR INITIER
LES ENFANTS DE SKIKDA AU
7^e ART

Par Yousra Dali

Un atelier du "petit cinéaste" a été ouvert à Skikda, dans le cadre de la 2^e édition de la "Rencontre cinématographique de Rusicada". Il offre aux enfants un espace leur permettant de vivre une expérience dans la réalisation de films, à travers un parcours de formation de 6 mois. Le producteur et réalisateur de cinéma, Lotfi Farhati, superviseur de cet atelier qui se tiendra chaque samedi pendant 6 mois, a souligné dans une déclaration à l'APS que cette initiative vise à "préparer une nouvelle génération de créateurs dans les domaines de la photographie, de la réalisation et des techniques d'éclairage et de son", pour faire passer l'enfant du statut de récepteur d'image à celui de créateur. Il a ajouté que cet atelier sera "pratique", ce qui permettra aux enfants de 8 à 14 ans qui y participent de découvrir les différentes étapes de la réalisation d'un film, au cours d'une expérience inédite combinant apprentissage, pratique et travail en équipe. Il a également indiqué que l'idée principale de l'atelier consiste à accompagner et à enseigner aux enfants, à travers un travail pratique sur les "outils de la création artistique", afin de leur offrir l'opportunité de comprendre le langage cinématographique et de découvrir les aspects techniques et artistiques qui se cachent derrière l'image qu'ils voient à l'écran. Le but est de découvrir leurs inclinations et leurs capacités avant de les orienter vers le domaine qui correspond le mieux à leurs prédispositions pour le 7^e art. Selon la même source, l'expérience "ne se limitera pas à la formation et à l'acquisition de compétences", car il est prévu que l'atelier prenne fin par la réalisation d'un film réalisé par les enfants eux-mêmes, en s'appuyant sur les connaissances et les compétences acquises. Ce projet sera "le fruit d'une expérience collective dans la création d'une œuvre cinématographique adaptée à l'âge des petits cinéastes", a encore indiqué M. Farhati. Pour rappel, la 2^e édition de la "Rencontre cinématographique de Rusicada", prévue sur 3 jours, avait été inaugurée samedi soir sur une initiative de la direction de la culture et des arts. Organisée sous le slogan "From script to screen" (De l'écriture à l'écran), la manifestation donnera lieu à la projection de plusieurs films ainsi qu'à l'organisation d'ateliers et de séminaires thématiques.

Y.D

LEADERSHIP

POURQUOI LES ÉTATS-UNIS NE POURRONT JAMAIS RIVALISER AVEC LA CONSTRUCTION NAVALE CHINOISE ?

(1^{re} PARTIE)

Le plan américain de 66 milliards de dollars visant à «vaincre l'empire chinois de la construction navale» n'est pas une stratégie, mais l'aveu d'une impasse systémique : incapables de rivaliser directement, les États-Unis se tournent vers le sabotage asymétrique.

Par Brian Berletic

Dans un récent article de Business Insider et la vidéo qui l'accompagne concernant le plan américain de 66 milliards de dollars visant à «vaincre l'empire chinois de la construction navale», il est révélé que les projets américains se résument en fin de compte à des solutions peu probables à des problèmes profonds et systémiques, que les responsables politiques n'ont guère envie d'affronter, et encore moins de résoudre — un microcosme du déclin irrémédiable plus général des États-Unis face au monde multipolaire émergent.

Dans la vidéo, on voit un ouvrier d'un chantier naval américain portant un casque sur lequel est collé un autocollant indiquant : «Go Navy, Beat China». La Chine — un pays qui n'a jamais attaqué les États-Unis — et qui a au contraire été victime d'empiétements, d'occupations et de guerres menées par les États-Unis tant avant qu'après les guerres mondiales — illustre parfaitement la bellicosité délirante que les intérêts américains encouragent au sein du public américain, et plus particulièrement parmi les militaires américains et dans l'ensemble de leur base militaro-industrielle.

Encore plus éloignée de la réalité est l'idée que les États-Unis puissent «battre la Chine» dans le domaine de la construction navale, où la Chine construirait entre 1000 et 1700 navires par an, tandis que les États-Unis n'en construisent qu'un nombre à un chiffre.

Alors que la vidéo aborde les projets des États-Unis visant à investir dans la construction navale en renforçant la main-d'œuvre grâce à des programmes de formation, en améliorant la fidélisation des travailleurs et en recourant à de nouvelles technologies pour produire plus avec moins, voire en prévoyant de faire construire des navires pour les États-Unis par des partenaires locaux, aucun plan n'a été annoncé pour s'attaquer aux problèmes systémiques à l'origine même de cette disparité en matière de capacité de construction navale.

Les problèmes qui entravent la construction navale américaine (ainsi que toutes les autres industries productives aux États-Unis) sont des problèmes qu'aucun investissement ni aucune technologie ne pourra résoudre tant que leurs causes profondes n'auront pas été traitées.

L'écart entre les États-Unis et la Chine en matière de construction navale est le symptôme de problèmes plus vastes

L'atrophie de la construction navale américaine ne s'est pas produite dans le vide ni du jour au lendemain.

Elle a connu un déclin parallèlement à toutes les autres grandes industries productives américaines, et ce, pour des raisons globalement identiques. Les États-Unis ont passé des décennies à privilégier la primauté des actionnaires (la recherche d'une croissance perpétuelle des profits) au détriment de toutes les autres considérations — notamment la capacité industrielle, les infrastructures du pays, l'éducation américaine et la main-d'œuvre que le système éducatif américain est chargé de former.

Les États-Unis — dans leur quête de profits perpétuels — ont réorganisé leur économie, passant du statut de leader industriel mondial à celui d'une économie de type Ponzi financiarisée, créant de la richesse dans les livres comptables plutôt que dans les usines.

Le système éducatif américain reflète ce changement de priorités — non seulement en réorientant les étudiants loin des métiers productifs pour mieux servir l'économie de type Ponzi — mais aussi en faisant de l'opti-



misation des profits une condition d'accès au système éducatif lui-même. Cela s'est traduit par une privatisation croissante de l'enseignement primaire et secondaire, ainsi que de toutes les formes d'enseignement supérieur. Les jeunes adultes se retrouvent confrontés à des dizaines de milliers de dollars de dette avant même d'avoir fait leurs premiers pas dans la carrière de leur choix.

Cela a non seulement entraîné une pénurie critique de main-d'œuvre pour le tissu industriel américain, mais a également créé un obstacle systémique qui doit être levé avant même que cette pénurie critique de main-d'œuvre puisse être résolue. La réforme de l'éducation américaine à elle seule est un processus qui pourrait prendre une génération à se concrétiser.

Une main-d'œuvre atrophie n'est qu'un des nombreux problèmes systémiques auxquels les États-Unis sont confrontés. Les autres concernent les infrastructures nationales, notamment les transports, la production et la distribution d'énergie, ainsi que les installations mêmes où se déroulent la construction navale et d'autres formes d'activité industrielle.

Comme les États-Unis fonctionnent selon un système à but lucratif où le «secteur privé» est responsable de tout ce qui précède — et comme il est toujours plus facile de réaliser des profits par la financiarisation et/ou les processus industriels traditionnels (gagner de l'argent en faisant ou en vendant sans cesse la même chose) — les chances que le «secteur privé» investisse dans les infrastructures et les installations nécessaires pour ne serait-ce qu'étendre de manière significative la construction navale américaine, sans parler de combler de manière significative l'écart avec la Chine, sont quasi nulles.

Des solutions de contournement ont été proposées, notamment des programmes de formation financés par le secteur privé et par l'État visant à élargir rapidement le vivier de travailleurs qualifiés pour des emplois au sein du complexe militaro-industriel américain, et plus particulièrement dans le domaine de la construction navale.

Mais même avec les programmes de formation proposés pour élargir la main-d'œuvre américaine, un autre problème systémique empêche l'utilisation efficace de cette main-d'œuvre. Le coût de la formation et de la fidélisation des travailleurs américains sera toujours astronomiquement plus élevé qu'en Chine, précisément en raison de

la nature financière et axée sur le profit de l'économie de type Ponzi américaine dans tous les domaines au-delà (notamment en amont) de la construction navale.

Aux États-Unis, tout travailleur américain a besoin d'un salaire lui permettant de faire face au coût de la vie exorbitant pratiqué aux États-Unis, qui couvre notamment ses propres études et formations, mais aussi son loyer, sa nourriture, ses charges, ses transports et ses soins de santé. Même lorsque les soins de santé sont pris en charge par l'industrie de la construction navale, les entreprises elles-mêmes doivent supporter des coûts astronomiquement plus élevés pour ces soins qu'en Chine.

Cela s'explique par le fait que — outre le secteur de la construction navale lui-même, qui cherche à maximiser ses profits au prix d'un effort ou d'un objectif minimal — la main-d'œuvre américaine est victime d'une même logique de maximisation des profits dans tous les autres secteurs de l'activité économique américaine.

À elle seule, l'industrie pharmaceutique utilise la recherche et le développement financés par les impôts américains pour produire des médicaments — puis facture un prix plusieurs fois supérieur à ses coûts de production pour y donner accès.

Le gouvernement chinois réussit bien mieux à subordonner la production pharmaceutique aux intérêts nationaux — plutôt que l'inverse, comme c'est le cas aux États-Unis. Cela signifie que, peu importe si c'est une entreprise, une assurance ou un patient individuel en Chine qui prend en charge les frais de santé, ceux-ci seront toujours globalement moins élevés qu'aux États-Unis.

Cet exemple s'applique de la même manière à d'autres postes du coût de la vie — qu'il s'agisse de l'alimentation, de l'électricité, de l'accès à Internet ou du loyer. Les travailleurs chinois bénéficient systématiquement de prix plus bas, de services accessibles et de meilleures infrastructures, car le gouvernement chinois fait passer l'objectif de la production et les moyens de subsistance des personnes concernées avant la maximisation des profits. Cela signifie que le secteur privé chinois, les entreprises d'État et les entités mixtes sont libres de rechercher la maximisation des profits tant que cela ne porte pas atteinte aux intérêts nationaux collectifs, notamment au bien-être de la population chinoise.

B.B (à suivre...)

ENTRE NOUS

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

ZOULIKHA OUDAI... HSTOIRE D'UNE FEMME... ALGÉRIENNE

Zoulikha Oudai, arrêtée par l'armée française et exécutée le 25 octobre 1957, son corps sera retrouvé 27 ans plus tard en 1984...

Zoulikha Oudaï, responsable politico-militaire de la ville de Cherchell en wilaya IV. . Avant son exécution, elle a été torturée durant 10 jours en présence des citoyens pour les terroriser. Ligotée, menottée et accrochée à un véhicule militaire, puis traînée... Ensuite elle a été jetée d'un hélicoptère, le mardi 25 octobre 1957. Zoulikha Oudai, responsable de l'organisation politico-militaire du FLN dans la région de Cherchell, durant la guerre de Libération nationale. Capturée par l'armée française au cours d'un ratissage de grande ampleur. Les militaires ramènent de force les populations des alentours afin qu'ils voient leur héroïne, attachée à un blindé, humiliée. Mais Zoulikha Oudaï, la tête haute, harangue la foule, d'une voix ferme : «Mes frères, soyez témoins de la faiblesse de l'armée coloniale qui lance ses soldats armés jusqu'aux dents contre une femme. Ne vous rendez pas. Continuez votre combat jusqu'au jour où flottera notre



drapeau national, sur tous les frontons de nos villes et villages. Montez au maquis ! Libérez le pays !» Elle sera torturée 10

jours durant, mais sans jamais donner les noms des hommes et des femmes qui militaient sous ses ordres, dans le but de préserver l'organisation politico-militaire.

« Devant nous, ses mains menottées, déclarent les villageois, elle a craché à la figure d'un capitaine militaire et nous a dit : "Regardez ce que font les soldats français d'une algérienne." Nous ne l'avons plus revue depuis ce jour !, Le 25 octobre 1957, elle sera exécutée (jetée d'un hélicoptère) et rejoindra son époux, Si Larbi et son fils Habib, fidaï dans la région de Blida, tous deux guillotins sans jugement par l'armée coloniale française. Le corps de Zoulikha Oudaï ne sera retrouvé qu'en 1984 après le témoignage d'un paysan qui dit avoir trouvé le corps d'une femme sur une route et l'avait enterré à Marceau, en 1957. L'homme guide les autorités jusqu'à une tombe. La Martyre avait toujours ses menottes aux mains ! Zoulikha Oudaï est enterrée aujourd'hui au cimetière des Martyrs de Menaceur.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 18 octobre 2026

LE 17 OCTOBRE 1961 VU PAR KATEB YACINE



Deux années avant de tirer sa révérence et vingt-six ans après la "journée portée disparue", Kateb Yacine avait interpellé le peuple français et épinglé son silence pesant sur la répression sanglante du 17 octobre 1961. Avec des accents de "lettre ouverte", l'auteur de "Nedjma" qui a vécu, adolescent, la répression du 8 mai 1945 a rédigé ces dix-huit vers intitulés "Dans la gueule du loup". En réunissant la matière pour les besoins de "La Guerre d'Algérie vue par les Algériens", Renaud de Rochebrune et Benjamin Stora sont tombés sur cette "qacida" sortie des tripes tel un cri révolté. Elle a été publiée en 1987 dans un ouvrage édité par l'Amicale des Algériens en Europe. Choix pertinent, Stora et de Rochebrune ont jugé utile d'en faire un exergue pour le chapitre 4 "Alger-Paris : les Algériens sont dans la rue".

Peuple français, tu as tout vu
Oui, tout vu de tes propres yeux.
Tu as vu notre sang couler
Tu as vu la police
Assommer les manifestants
Et les jeter dans la Seine.
La Seine rougissante
N'a pas cessé les jours suivants
De vomir à la face
Du peuple de la Commune
Ces corps martyrisés
Qui rappelaient aux Parisiens
Leurs propres révolutions
Leur propre résistance.
Peuple français, tu as tout vu
Oui, tout vu de tes propres yeux.
Et maintenant vas-tu parler ?
Et maintenant vas-tu te taire ?
Kateb Yacine

Par S. Raouf

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 15 octobre 2026

LA PATATE DOUCE

Aliment traditionnel et populaire sur l'île d'Okinawa (l'endroit qui compte le plus de centenaires et de super centenaires au monde). La patate douce a des teneurs record en nutriments : 2 patates de taille moyenne apportent 100% des besoins journaliers en vitamine C, 400% des besoins journaliers en pro-vitamine A et plus de la moitié des apports en vitamines B. La patate douce est aussi très riche en fibres solubles qui renforcent la barrière intestinale et stabilisent le taux de sucre sanguin. Ces propriétés font de la patate douce un aliment qui renforce le système immunitaire, améliore la qualité de la peau et la protège efficacement des dégâts du soleil. Chaque fois que vous le pouvez, privilégiez la patate douce par rapport à la pomme de terre : alors que la pomme de terre augmente fortement le sucre sanguin, la patate douce possède un index glycémique de 50, qui en fait un allié de votre ligne et un aliment intéressant dans le diabète.

Très riche en composants anti-oxydants, la patate douce ou sucrée repousse l'apparition des troubles dégénératifs liés à l'âge. Ce fruit-légume d'origine sud-américaine prévient notamment la survenue des maladies cardio-vasculaires, l'apparition de certains cancers (prostate, vésicule biliaire...) et de nombreuses maladies relatives au vieillissement. La patate douce contient également de multitudes bons nutriments, des vitamines (B2, B6, C, A) et du bêta-carotène. En tout cas, la peau et les feuilles de la patate douce sont aussi riches que la chair.

Il faut toutefois consommer uniquement les jeunes feuilles. Les composants bénéfiques des patates douces varient en fonction de leur pigmentation :

Celles dont la peau est pourpre sont par exemple riches en anthocyanines, un flavonoïde anti-cancer, antioxydant et anti-inflammatoire. Et celles dont la peau est blanche sont recommandées pour stabiliser le taux d'insuline des diabétiques.

Les plus consommées restent toutefois les patates douces rouge-orange. Ce sont les espèces les plus riches en bons nutriments comme le cuivre et le manganèse.

-Glycémie :

Son effet sur le taux de sucre dans le sang est 30 % de moins que la patate ou pomme de terre traditionnelle. Cette dernière est considérée comme une force volcanique pour exploser le taux de sucre dans le sang. La patate douce contient 40 % de fibres solubles qui ont pour effet de faire baisser la glycémie. De plus, ses caroténoïdes contenus dans la pigmentation orangée jouent un rôle dans la réponse de l'organisme à l'insuline. Son acide chlorogénique atténue, pour sa part, la résistance à l'insuline. Son apport en vitamine C prévient les complications du diabète au niveau des yeux et des systèmes neurologique et artériel.

-Prostate :

Une étude conduite sur 2 000 hommes a démontré que les mangeurs de patate douce avaient plus de chance de survivre à un cancer de prostate. Cela est dû en partie à sa richesse en vitamine C et en bêta-carotène.

-Tour de taille :

Scarlett O'hara, une actrice du film Autant en emporte le vent



, maintenait son tour de taille en prenant l'habitude de manger des patates douces avant de se rendre à un party. N'ayant plus faim, elle évitait ainsi les tentations des calories vides du party.

-Anti-oxydant :

La vitamine C de la patate douce protège l'organisme contre les méfaits des radicaux libres.

-Cœur et réseau vasculaire:

Les bêta-carotènes de la patate douce maintiennent le système cardio-vasculaire en santé. Les fumeurs ont donc un très grand intérêt à consommer des patates douces.

-Contre-poison contre-intoxications alimentaires:

Pour combattre les intoxications provoquées par les crustacés et fruits de mer, par exemple, vous devez râper une patate rouge dans un récipient. Mélangez avec un peu d'huile d'olive.

-Contre la coqueluche :

Récupérez quelques bourgeons de patate douce et mettez-les dans une casserole d'eau bouillante avec un morceau de feuille de canne à sucre. Laissez infuser cette décoction sucrée et buvez-en régulièrement jusqu'à disparition des symptômes.

-Chute de cheveux :

Faites une solution de feuilles de patate douce dans de l'eau et appliquez sur le cuir chevelu. (Favorise la repousse des cheveux).

-Comme ornement :

Mettez la patate douce dans un verre d'eau. Pour la faire tenir, piquez-la avec des cure-dents. Placez le verre sur le bord d'une fenêtre ensoleillée. Il faut changer l'eau régulièrement. Quand les racines atteindront au moins 15 cm, plantez la patate dans un peu de terreau. Vous aurez une plante d'intérieur originale. C'est une plante grimpante. Elle aura besoin d'un support pour que les tiges puissent s'y enrouler. Les feuilles ont une belle forme de coeur.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 15 octobre 2026



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:14	12:40	16:02	18:41	19:59

LES AGRICULTEURS PALESTINIENS ATTAQUÉS PAR LES COLONS SIONISTES
DES EXPERTS DE L'ONU ALERTENT ET RAPPELLENT LE DROIT À L'ALIMENTATION

Des experts des Nations unies ont alerté, lundi, sur la recrudescence des attaques de colons sionistes contre les agriculteurs palestiniens eux-mêmes ou contre leurs champs de blé ou d'oliviers, appelant à garantir leur protection.

La récolte des olives "ne devrait pas se transformer, une fois de plus, en une saison marquée par la peur, les pertes, la violence et les destructions", ont souligné sept experts, parmi lesquels la rapporteure spéciale de l'ONU pour les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, et la rapporteure spéciale sur le droit à l'alimentation, Sofia Monsalve Suarez.

Les violences commises par des colons contre les Palestiniens en Cisjordanie se sont fortement intensifiées ces derniers mois, avec une nouvelle recrudescence à l'occasion de la récolte des olives.

Selon l'ONU, lors de la récolte des olives de 2025, 178 attaques perpétrées par des colons ont été documentées à travers la Cisjordanie, touchant 88 villes et villages palestiniens. Plus de 6.000 arbres et jeunes plants ont été "vandalisés", un chiffre qui atteint son plus haut niveau en six ans.

"Les agriculteurs palestiniens doi-



vent être protégés et pouvoir accéder à leurs terres en toute sécurité. Pourtant, année après année, la violence, les destructions et les restrictions s'intensifient", ont déploré ces experts mandatés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Les experts se sont aussi dit "alarmés" d'ordres émis en septembre par les autorités militaires sionistes exigeant l'élimination de la végétation sur environ 339.000 mètres carrés de terres agricoles palestiniennes, situées dans le nord et le centre de la Cisjor-

danie occupée, notamment dans des zones plantées d'oliviers à Jenine, Qabatiya et Beit Rima, près de Ramallah.

"La récolte des olives constitue une source essentielle de nourriture, de revenus et de moyens de subsistance pour des milliers de familles palestiniennes (...) Leur destruction prive ces familles de bien plus qu'une simple récolte : elle porte atteinte aux systèmes alimentaires locaux, aux pratiques culturelles et aux modes de vie, ainsi qu'au droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire des communautés palestiniennes", ont-ils ajouté.

Les experts ont ainsi appelé la communauté internationale à exercer une "pression maximale" sur l'occupation sioniste pour protéger les civils palestiniens, "stopper et inverser les politiques et pratiques d'annexion qui s'étendent rapidement et garantir que les responsables de décennies de violations des droits des Palestiniens en vertu du droit international rendent des comptes".

L'UNESCO ADOPTE À L'UNANIMITÉ DEUX RÉSOLUTIONS EN FAVEUR DE LA PALESTINE

Le Conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a adopté à l'unanimité, lors de sa 225e session, deux résolutions en faveur de la Palestine occupée, a rapporté lundi l'agence de presse Wafa.

La première résolution porte sur les répercussions de la situation actuelle dans la bande de Ghaza en particulier et en Palestine en général sur l'ensemble des domaines de compétence de l'UNESCO, notamment l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information.

La seconde concerne le soutien à la continuité des activités éducatives menées par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans le territoire palestinien occupé.

Le représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès de l'UNESCO, Adel Attiya, a salué l'adoption à l'unanimité des deux résolutions, exprimant la reconnaissance de son pays pour les efforts déployés par les Etats membres et le secrétariat de l'organisation.

Par ailleurs, l'ambassadeur a souligné les conséquences du génocide sioniste sans précédent perpétré par la puissance occupante contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, affirmant que ce territoire avait été ciblé par 200 millions de kilogrammes de bombes.

Dans son intervention devant le Conseil exécutif de l'organisation, Adel Attiya a dénoncé l'atrocité des crimes sionistes commis contre les enfants et le système éducatif. Il a notamment évoqué le drame d'Alaa Al-Qatravi, une mère présente à la session du Conseil exécutif, dont

les quatre enfants, tous âgés de moins de huit ans, sont tombés en martyrs dans les agressions sionistes dans leur domicile à Khan Younés.

Il a également évoqué l'assassinat de l'élève Misk Al-Dalou, âgée de sept ans, tuée par un tireur d'élite sioniste alors qu'elle se trouvait à son pupitre dans une tente-école à Ghaza.

L'ambassadeur a enfin mis en garde contre les dangers liés au ciblage de l'UNRWA, affirmant que la destruction de ses services constituait une guerre directe menée par la puissance occupante contre l'éducation et les institutions internationales opérant en Palestine, dans le but de priver les réfugiés palestiniens de leur principal moyen de subsistance.

RI

MODERNISATION DE LA CAPITALE
RABEHI INSPECTE L'AVANCÉE DES TRAVAUX

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a inspecté nombre de projets inscrits dans le cadre de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, où il a donné des instructions pour l'accélération de la cadence de réalisation, indique lundi un communiqué des services de la wilaya.

M. Rabehi a effectué, dimanche, une visite d'inspection du projet de réaménagement et de réhabilitation de la Cathédrale du Sacré-Cœur à Alger-Centre, inscrit dans le cadre du Plan blanc, où il a suivi un exposé détaillé sur les différents travaux en cours, qui concernent notamment l'étanchéité de la toiture, le réaménagement des différentes structures de cet édifice historique, dont le théâtre et les salles d'exposition, et le nettoyage des murs en pierre par aérogommage, afin de préserver leurs éléments architecturaux.

A cette occasion, le minis-

RA

tre, wali d'Alger, a donné des instructions pour l'accélération de la cadence de réalisation et l'aménagement des abords de la cathédrale, à travers le lancement des opérations de réhabilitation des bâtiments avoisinants, inscrites dans le Plan blanc, et l'installation d'un éclairage architectural par l'établissement public de wilaya chargé de l'éclairage.

Lors de la deuxième étape de sa visite, M. Rabehi a inspecté le projet de réalisation d'un parking à étages sur l'Avenue des Frères Bouadou, dans la commune de Bir Mourad Raïs, d'une capacité de plus de 600 véhicules, où il s'est enquis de l'avancement des travaux.

Il a, dans cadre, insisté sur la nécessité d'aménager les espaces extérieurs avoisinants, tout en envisageant la possibilité d'y créer des espaces de détente, conclut le communiqué.

SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES À CONSTANTINE
ATELIER ARTISTIQUE EN DIRECT SUR OCTOBRE ROSE

La Maison de la Création de Constantine a abrité, lundi après-midi, un atelier artistique en direct (Live) sur "Octobre Rose", le mois dédié à la sensibilisation au cancer du sein.

L'événement a vu la participation de 22 artistes plasticiens venus de plusieurs wilayas du pays, dans le cadre de la deuxième journée de la première édition du salon national des arts plastiques, organisée par la direction de la culture et des arts en coordination avec la Maison de la culture "Malek Haddad" de la wilaya.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'ouverture sur les questions sociétales et de l'utilisation des arts plastiques comme moyen de sensibilisation, notamment sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, a précisé à l'APS la directrice de la Maison de la culture Malek Haddad, Sana Dridi.

Elle a ajouté que "la participation des artistes à cette initiative leur permet de transmettre des messages humains et de solidarité à travers leurs œuvres, contribuant ainsi à renforcer la prise de conscience quant à l'importance de la prévention et à

ancrer la culture de solidarité avec les femmes atteintes de cette maladie".

De son côté, l'artiste plasticienne Yamina El Aïfa, de la wilaya de Béjaïa, a évoqué "l'importance de cet atelier" qui lui a offert ainsi qu'à l'ensemble des participants "l'opportunité d'employer les couleurs et les formes artistiques pour exprimer le thème d'Octobre Rose".

Quant à Azzeddine Nabegh, artiste plasticien originaire d'illizi, il a indiqué que "cet art représente un moyen de communication avec le public et de transmission de messages de sensibilisation selon une approche créative", ajoutant que "la participation à de telles initiatives contribue à renforcer la présence des arts plastiques dans l'espace public et confirme la capacité de l'artiste à interagir avec les causes humaines et sociales".

Les artistes participants à l'atelier ont également été unanimes à souligner que leur contribution à cette initiative, intégrée au programme de la manifestation, constitue une occasion de mettre en valeur le rôle des arts plastiques dans

l'expression des causes humaines et sociales à travers des œuvres porteuses de messages de sensibilisation sur l'importance de la prévention et du dépistage précoce du cancer du sein.

L'atelier a été marqué par la réalisation d'œuvres plastiques par les artistes participants, qui se sont inspirés de la symbolique d'Octobre Rose et de ses messages appelant à la prévention et au dépistage précoce, tout en exprimant les valeurs de solidarité ainsi que de soutien psychologique et moral envers les femmes atteintes par cette maladie.

Pour rappel, la première édition du Salon national des arts plastiques s'est ouverte dimanche après-midi à la Maison de la culture Malek Haddad sous le thème "Le pinceau de l'espoir nous unit et l'art de vivre nous rassemble", avec la participation de 56 artistes plasticiens qui exposent, jusqu'au 20 octobre courant, 60 tableaux mettant en lumière divers thèmes, dont la sensibilisation au dépistage du cancer du sein à l'occasion du mois d'Octobre Rose.

RS